



COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du
LUNDI 27 NOVEMBRE 2017

En présence de Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Jura

ORDRE DU JOUR

- **Accueil des participants**
- **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 26 juin 2017**
- **Communications diverses**
- **Plan de mandature 2016 - 2021 / *Projet de délibération***
- **Budget rectificatif 2017 / *Projet de délibération***
- **Budget prévisionnel 2018 / *Projet de délibération***
- **Présentation des grands axes du plan d'action 2018 - 2020 pour l'accompagnement de la transformation numérique**
- **Point sur l'activité de l'Aéroport Dole Jura**
- **Avis du Conseil Économique, Social et Environnemental de Bourgogne Franche-Comté sur les difficultés de recrutement et métiers en tension, par Nicole GUYOT et Jeanne RUBIN, Membres du CESER**
- **Intervention de Monsieur Michel DI MARTINO, Président du Tribunal de Commerce de Lons le Saunier, sur la prévention des difficultés des entreprises dans le Jura**
- **Questions diverses**
- **Interventions de fin de séance**

LISTE DES PRESENTS ET DES EXCUSES

Parmi les Membres Titulaires, étaient présents :

Jean-Charles ARNAUD, Pierre-Emmanuel BERTHET, Stéphanie BOUQUEROD, Claude CANIOTTI, Romuald DEBOURG, Nicolas FIDON, Nicole GUYOT, Patrick JANAND, Pascale LACROIX, Rémy LAURENT, Philippe MANZONI, François MICHEL-GROSJEAN, Christine MILLET, Amélie MOREL-MARTIN, Evelyne MUYARD, Valérie ORSAT, Véronique PAGET, Jean-Pierre PARIZON, Florence PUIG, Christophe THIEBAUD, Pierre WORMS.

Parmi les Membres Titulaires, étaient excusés :

Véronique BEAUD, Audrey CEZERIAT, Philippe DRHOVIN, Jean-Pascal FICHERE, Édouard HIRSINGER, Liliane PAGET.

Parmi les Membres Associés, était présent :

Michel DRONIER, Mathieu LOYANT.

Parmi les Membres Associés, étaient excusés :

Jérôme COLIN, Alain COUPAT, François DEFOUGERES, Denis DEVILLERS, Romuald FASSET, Simone FUSARO, Claude GIROD, Daniel JACQUET, Thomas LE PAUL, Jean-Louis LORAND, David WAWRZYNIAK.

Parmi les Personnalités, étaient présents :

Richard VIGNON, Préfet du Jura.
Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura.
Danielle BRULEBOIS, Députée du Jura.

Parmi les Personnalités, étaient excusés :

Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice du Jura.
Sylvie VERMEILLET, Sénatrice du Jura.
Marie-Christine DALLOZ, Députée du Jura.
Jean-Marie SERMIER, Député du Jura.

Parmi les invités, étaient présents :

Jean-Luc ALLEMAND, Vice-Président de la Communauté de Communes de la Région d'Orgelet.
Véronique BOUVRET, Présidente du MEDEF Jura.
Dominique CHALUMEAUX, Président de la Chambre d'Agriculture du Jura.
Michel DI MARTINO, Président du Tribunal de Commerce de Lons le Saunier.
Serge LACROIX, Vice-Président de la Communauté de Communes Jura Sud.
Dominique LANVIN, Directeur de la Banque de France.
Armelle LARGER, Conseillère Développement Économique à la Communauté de Communes du Pays des Lacs.
Jean RICHARD, Vice-Président de la Communauté de Communes La Grandvallièrre.
Jacky ROCHE, Directeur Départemental des Territoires du Jura.
Jeanne RUBIN, Membre du CESER Bourgogne Franche-Comté.
Charlotte VIOLOT, SARL Pluris Audit.

Parmi les invités, étaient excusés :

Michel CHAMOUTON, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Jura.

Pierre CHRISMENT, DREAL – Unité Territoriale Jura.

Denis GIROUDET, Directeur Départemental des Finances Publiques du Jura.

Erick KEROURIO, Directeur Départemental Cohésion Sociale et Protection des Populations.

Alexandre LACOMBE, Délégué Général du MEDEF Franche-Comté.

Bernard MAMET, Président de l'Association des Maires du Jura.

José MARTINEZ, Président de la CPME Jura.

Roland MASSUDA, Caisse des Dépôts et Consignations.

Éric PIERRAT, Secrétaire Général aux Affaires Régionales.

Henri VENET, Délégué Général de l'UIMM Jura.

Assistaient également à la réunion :

Luc DREVET, Directeur Général de la CCI du Jura.

François BOULAY, Corinne CORNET-BELIN, Daniel LEPRE, Florence LONJARET, Martin PAGNIER, Philippe ROUGET, Boris SIMUNIC.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS & COMMUNICATIONS DIVERSES

Le Président Jean-Pierre PARIZON souhaite la bienvenue à tous les participants. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Il demande aux Membres Titulaires l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2017.

L'Assemblée Générale l'approuve à l'unanimité.

Le Président Jean-Pierre PARIZON adresse toutes ses félicitations à Christine MILLET, Vice-Présidente Industrie, qui a reçu le 17 novembre 2017 la médaille d'honneur de l'Assemblée Départementale.

Applaudissements.

Il informe également les Membres de l'Assemblée Générale du décès de Jean-Louis CRESTIN-BILLET, Membre Titulaire de la Chambre de 1982 à 2002, survenu le 16 novembre 2017 à l'âge de 86 ans.

PLAN DE MANDATURE 2016-2021

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Luc DREVET pour la présentation des deux priorités majeures :

- Accompagner les entreprises dans leur transition numérique et leur transformation digitale
- Desserrer les contraintes de recrutement des entreprises par une politique d'attractivité territoriale volontariste et adaptée

Luc DREVET : « Merci Monsieur le Président. Ce plan de mandature a été élaboré au cours de deux séminaires qui se sont déroulés en mars 2017 au Casino de Lons-le-Saunier puis, plus récemment au début de l'automne au Domaine du Golf à Vernantois. La première séquence nous a permis d'identifier et de déterminer deux priorités majeures pour la mandature, dont nous avons approfondi les contours au moyen de deux groupes de travaux dédiés, formés de certains d'entre vous pour en présenter une teneur plus précise à présenter au second séminaire et j'y reviendrai dans quelques instants. À l'issue de ce second séminaire de l'automne, vous avez validé également trois priorités thématiques qui correspondent aux grands secteurs d'intervention traditionnelle de notre établissement. Les responsables d'activités ici présents vous les présenteront dans leurs métiers respectifs.

En ce qui concerne les deux priorités majeures, dites transversales, la première est évidemment indispensable, à savoir l'accompagnement de nos entreprises dans leur transition numérique et leur transformation digitale. Cette dernière a déjà donné de la matière. Nous ne partons pas d'une page blanche puisque grâce à l'expertise dont nous bénéficions en la présence de Marie-Eve Henriot notre webmaster, nous avons depuis déjà de nombreuses années été à l'avant-garde du mouvement, à travers la dynamique des WebSchool, puis de la première phase de notre plan d'action « Digital CCI » et la mise en place d'un Espace Compétence Digital, toujours animé par Marie-Eve. La phase 2 de « Digital CCI » nous a permis de conduire une vaste enquête pour mesurer le niveau d'agilité numérique des entreprises de notre territoire. 115 entreprises ont été interrogées en face-à-face par les services et ce travail nous a permis d'obtenir un rendu assez précis de la situation, dont Marie-Eve nous fera une restitution, cette dernière nous amènera à vous proposer un plan d'action. Je me tourne vers le Président de la CCI BFC, plan d'action que nous avons partagé, de même que l'enquête au niveau régional puisque « Digital CCI » s'inscrit dans un complément de ressource fiscale au titre d'un fonds de péréquation national de l'article 1600 du Code Général des Impôts. Nous avons bénéficié cette année de 40 000 € pour conduire la phase 2 de « Digital CCI » et naturellement, nous nous devons de partager le produit de ce travail au niveau régional et j'espère que ça pourra donner lieu à un projet collectif, pourquoi pas en résonance avec des politiques conduites et les moyens disponibles au niveau du conseil régional. Il appartiendra naturellement à la CCIR de porter un éventuel projet de cette nature. Cette priorité est donc bien lancée même si nous avons beaucoup de travail devant nous puisqu'il y a une importante mobilisation à envisager pour l'accompagnement de nos entreprises. Cela ne se fera pas en quelques mois en 2018, c'est l'affaire au moins d'une mandature. Cette priorité s'inscrit donc dans la durée et nous mesurerons la maturation des résultats intermédiaires d'année en année et notamment moment de nos bilans d'activité annuels.

L'autre priorité transversale qui avait été retenue est elle aussi absolument évidente puisque nous sommes tous confrontés aujourd'hui à des problématiques très fortes en matière de recrutement de personnels. Cette situation touche tous les types et les tailles d'entreprises, tous les secteurs d'activité, tous les types de compétences. C'est sans doute peut-être encore insuffisamment présent dans la communication de nos médias nationaux, mais sur le terrain et à plus forte raison dans des territoires périphériques comme les nôtres qui peuvent avoir, notamment pour attirer des compétences exogènes à notre territoire des problématiques d'attractivité, car une fois que l'on est dans le Jura on s'y sent bien mais avant d'y venir on peut avoir quelques a priori qu'ils soient climatique, culturel etc ... qui font que l'on peut éprouver des difficultés pour capter certains candidats ou profils. Au-delà de ça il y a la vraie question de l'accompagnement des familles, des conjoints ou conjointes, car aujourd'hui les problématiques d'emploi se situent forcément le plus souvent au niveau du couple. Il faut

donc que l'on accueille, que l'on cherche des solutions, qu'on se mobilise pour faire en sorte de pouvoir attirer ces nouveaux talents, c'est indispensable. Il y a également tous les enjeux de formation et de qualification puisqu'on a aujourd'hui un problème de chômage frictionnel, notre taux de chômage étant loin d'être marginal avec un peu plus de 8 % aujourd'hui. Pourtant, les tensions que vivent les entreprises font que l'on est amené à se demander si l'on n'est pas proche de la situation de plein emploi, autrement dit la situation de l'Allemagne à 4 %. C'est un vrai sujet et l'on sait que le Gouvernement Monsieur le Préfet, y accorde une importance majeure.

Nous allons, à l'appui de cette préoccupation, mettre en place un comité interprofessionnel et interconsulaire de l'emploi dans le Jura, au sein duquel nous allons retrouver naturellement les trois Chambres Consulaires, mais également les organisations professionnelles. Nous mettons tous les acteurs locaux autour de la table et invitons à l'issue de nos échanges le directeur interdépartemental de Pôle Emploi qui voulait nous montrer à quel point sa maison est en train d'évoluer pour être plus en phase avec les besoins, les attentes et les contraintes des entreprises du territoire. Ce comité interprofessionnel et interconsulaire a vocation à se réunir régulièrement, à porter des messages auprès des pouvoirs publics, que ce soient les services de l'État bien sûr, mais aussi la collectivité régionale qui a des compétences importantes en matière de formation et d'apprentissage.

L'idée est de réfléchir en mode collectif et d'avoir un effet de levier dans les messages que nous transmettons. Nous serons forcément plus et mieux entendus en les portant collectivement et en montrant encore une fois la récurrence des problèmes rencontrés par les entreprises quels que soient les secteurs d'activité.

Nous allons maintenant donner la parole à nos collaborateurs pour la présentation des trois priorités thématiques ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Luc DREVET et donne la parole à Philippe ROUGET pour la présentation de la priorité n°3 – « Contribuer à l'attractivité renforcée du territoire et promouvoir son offre de services en matière de tourisme ».

Philippe ROUGET : « En termes d'attractivité, il y a deux volets dans le plan d'action afférent à cette priorité.

D'abord travailler sur l'existant pour être attractif et ensuite le faire savoir.

Il faut ainsi poursuivre collectivement les actions menées en faveur de la qualité de vie des entreprises dans le Jura (Voies de communication, réseaux Haut et Très Haut Débit, etc ...)

- en favorisant les rapprochements avec les collectivités territoriales (à l'image des Réseaux Territoriaux Interprofessionnels mis en place par la CCI)
- en facilitant et animant l'organisation de réseaux dans les territoires et à l'échelle départementale de type Clubs RH, Réseaux de Dirigeants Industrie, Club Tourisme, Club Environnement.

Il faut poursuivre les démarches d'incitation des collectivités à conduire ensemble et à l'échelle du Jura des actions de marketing territorial. Et dans ce cadre, l'offre de services de la CCI en matière de tourisme doit être renforcée et promue auprès des professionnels :

- en réseaux d'acteurs (Cellule hôtellerie et accompagnement des porteurs de projet, relance d'une dynamique collective avec les professionnels),
- sur la base d'une connaissance renforcée de l'offre et de la demande (Observatoire permanent avec des données traitées pour les activités touristiques jurassiennes indispensable),
- et enfin, sur le plan de l'ingénierie de projets et de montée en gamme de l'offre puis sa labellisation ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Philippe ROUGET et donne la parole à Daniel LEPRE pour la présentation de la priorité n°4 – « Soutenir l'innovation, le développement durable et les pratiques éco-performantes des entreprises du Jura ».

Daniel LEPRE : « Concernant cette priorité, la CCI du Jura souhaite rester un opérateur de proximité à votre service, au travers d'une offre d'accompagnement élaborée en interne avec les compétences des collaborateurs du Département « Industrie » ou en partenariat avec des consultants ou des bureaux d'études du territoire. Nous déployons également les programmes régionaux toujours avec l'objectif d'avoir une moindre dépendance à la ressource fiscale.

Le programme d'action sur le thème de « l'industrie du futur » va se décliner sur trois grands domaines d'activité que sont :

- le défi technologique et numérique
- le défi énergétique et écologique
- le défi stratégique et organisationnel

Bien entendu, nous resterons à votre écoute pour adapter cette offre lors des prochains mois. Quelques exemples : Dans le domaine de l'énergie nous accompagnons les entreprises sur les réductions de taxes pour l'électricité (CSPE) mais notre champ d'intervention va jusqu'à la certification ISO 50001. Dans le domaine de l'environnement, nous allons développer une nouvelle action qui concerne les diagnostics flux (déchets/énergie /matières et eau).

Nous poursuivons également les actions de déploiement d'écologie industrielle ou territoriale avec des opérateurs ou les structures locales comme le Parc Naturel du Haut Jura. Nous développons toujours des actions dans le domaine de l'innovation, animons les « Rencontres Dirigeants » et accompagnons les entreprises industrielles et l'ensemble des sujets qui vous tiennent à cœur.

Le dernier point qui concerne des actions plus spécifiques comme la promotion de l'industrie et des métiers de l'industrie, nous intervenons toujours dans des établissements scolaires, avec l'opération « l'Industrie au bahut, c'est bien vu » et la semaine Ecole Entreprise.

Nous avons toujours également des partenariats avec les donneurs d'ordres du territoire comme EDF ou Inovyn pour les aider à se rapprocher des entreprises locales afin de les faire monter en puissance sur la thématique de la sécurité pour leurs intervention sur les sites industriels ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Daniel LEPRE et donne la parole à Boris SIMUNIC pour la présentation de la priorité n°5 – « Affirmer la place prépondérante de la CCI du Jura au sein du dispositif régional et territorial de l'appui à la création, au suivi de la jeune entreprise et la transmission ».

Boris SIMUNIC : « Notre action première et de mieux faire connaître les services de la CCI du Jura et d'animer le réseau des partenaires et des prescripteurs notamment avec l'avènement de la « Semaine régionale de la création d'entreprise » qui a eu lieu du 20 au 24 novembre dernier sur 18 sites en Bourgogne Franche-Comté. Dans le Jura, nous avons accueilli la semaine dernière dans nos différents ateliers 154 porteurs de projets.

L'action numéro deux visant à obtenir le renouvellement du label « CCI Entreprendre en France » pour l'Espace Entreprendre de la CCI du Jura s'est concrétisée le 15 octobre dernier. Cette labellisation va nous permettre de mieux communiquer au niveau des partenaires et des prescripteurs financiers.

Sensibiliser les jeunes à l'entreprenariat : nous avons plusieurs partenariats en cours notamment avec le lycée Jean Michel de Lons-le-Saunier, avec des lycées de Champagnole, mais également sur de la formation post baccalauréat avec l'Ecole de Management

Commercial du Jura où nous animons des ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat ; nous participons également à des jurys lors desquels les jeunes peuvent nous présenter des projets de création d'activité fictifs qui peuvent néanmoins s'avérer réels dans un futur plus ou moins proche.

Accroître le taux de création des porteurs de projets accompagnés par la CCI du Jura : nous proposons des parcours encore plus personnalisés et plus professionnels en mixant du collectif avec des ateliers d'information et de formation, mais également des rendez-vous individuels physiques. Nous avons également à disposition un outil innovant d'accompagnement en ligne nommé « CCI Business Builder » qui nous permet d'accompagner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 des porteurs de projets en création d'entreprise.

Préparer les candidats à leur future vie de chef d'entreprise : nous mettons en place des entretiens appelés « 15 minutes pour convaincre » qui permettent aux futurs porteurs de projets de confronter leur projet de création avec des partenaires experts qui peuvent être des banquiers, des experts-comptables, des professionnels du droit avocats notaires.

Affirmer la mission en transmission reprise des CCI : nous avons rejoint le dispositif « Trans entreprise » en fin d'année 2016 et cela nous permet d'avoir aujourd'hui une visibilité beaucoup plus grande sur les entreprises qui seraient à céder au niveau du département du Jura.

Enfin, affirmer le rôle de guichet unique du Centre de Formalités des Entreprises avec des nouvelles délégations qui nous sont attribuées, notamment sur tout ce qui concerne les professionnels de l'immobilier.

Voilà rapidement dépeint au niveau de cette priorité le programme que nous allons mettre en place au cours de cette mandature ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie les intervenants, donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale l'approuve à l'unanimité.

BUDGET RECTIFICATIF 2017

Le Président Jean-Pierre PARIZON, en l'absence de Jean-Pascal FICHERE, Trésorier, donne la parole à Luc DREVET.

Luc DREVET : « Jean-Pascal FICHERE étant à l'étranger cette semaine, il m'a chargé de cet exercice.

Vous avez à l'écran à la fois le budget réalisé 2016, le budget primitif que nous allons voter pour 2018 et le budget rectificatif 2017 qui vous sont présentés. Vous allez le voir, il y a des variations importantes au niveau des postes qui sont bien évidemment explicables et qui relèvent, pour l'essentiel de leur impact, de décisions de la gouvernance de la Chambre en cours d'exercice et non pas d'imprévus.

Pour le poste achats, nous sommes sur quelque chose qui tangente à l'équilibre et n'appelle pas de commentaire particulier. François BOULAY, Directeur Administratif et Financier, signale que les différences proviennent principalement d'économies faites suite aux appels d'offres en matière d'électricité et de gaz et aux achats de produits d'entretien.

En ce qui concerne la ligne « frais de personnel » nous avons un écart d'un peu plus de 90 000 €, qui provient pour le principal de l'ajustement du montant des frais de personnel mis à disposition de la CCI du Jura par la CCIR qui est l'employeur unique régional, notamment du fait du report de la date du transfert à la CCI du Jura des agents en charge des formalités internationales. Initialement il était prévu que ces transferts interviennent très en amont dans l'année et au final, le transfert effectif est intervenu seulement au 1^{er} septembre, nous avons donc une économie corrélative de charges salariales sur les 8 premiers mois de l'année mais que l'on retrouve aussi au niveau de produits en moins puisque ces personnes autofinancent leur activité par la délivrance de ces formalités, donc on arrive sur cet aspect à quelque chose qui relève pratiquement de la neutralité budgétaire.

Nous avons, comme chaque année, des écarts qui sont liés à des absences d'agents pour maladie notamment avec les effets des indemnités journalières qui viennent atténuer la charge salariale.

Sur les autres contributions et charges de gestion courantes, nous n'avons pas un gros écart mais il faut tout de même entrer un peu dans le détail. Nous avons à l'intérieur de ce poste une réduction de la subvention au Centre de Formation d'Apprentis de Gevingey puisque vous avez pris la décision à l'initiative du Bureau d'ajuster cette contribution en fonction de la réduction de ressource fiscale cours de ces dernières années. Nous avons donc répercuté sur cette subvention les – 35 % de ressource fiscale que nous subissons comme l'ensemble du Réseau régional et national, cette subvention passant alors de 95 000 € à 60 000 € et vous verrez qu'elle va encore se tasser l'an prochain. Mais, il faut le dire et je crois que cela sera relevé tout à l'heure par la Commission des finances, cette subvention se justifie beaucoup moins qu'auparavant puisque depuis la réforme de la Taxe d'Apprentissage intervenue en 2015, les CFA interprofessionnels bénéficient d'une dotation supplémentaire de la Région pour les formations relevant d'un financement au titre du « quota » dans le cadre d'un fonds de péréquation dédié. Cette subvention d'équilibre apportée par la CCI aujourd'hui s'inscrit davantage dans de l'excédent que dans une subvention d'équilibre. On peut donc sans douleur au stade actuel pour l'activité du CFA la réduire. Il est bien évident que le jour où sa nécessité serait plus importante cela pourrait faire l'objet d'une mise en débat. Aujourd'hui, même ces 60 000 € ne sont pas indispensables au fonctionnement de l'établissement du fait de la réforme de la taxe d'apprentissage.

Nous avons également intégré, puisque nous étions dans une grande incertitude qui n'est toujours pas levée pour l'année prochaine, une contribution au syndicat mixte Innovia. Dans un premier temps, il était prévu que ce syndicat mixte soit dissous fin 2016 du fait des effets de la loi NOTRe et du désengagement du Conseil Départemental du Jura et pour des raisons sur lesquelles il serait préférable que Jean-Pascal FICHERE, en sa qualité de Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, vous apporte les précisions nécessaires, ce syndicat perdure tant et si bien qu'il va sans doute perdurer aussi sur 2018 avec un vrai sujet, puisque de ce fait nous sommes non seulement amenés à y contribuer mais du fait du désengagement du Conseil Départemental qui portait quelque 40 % de la part de ce syndicat mixte, la question se pose de qui assume ce désengagement. Donc, un poste à surveiller de près y compris pour l'année prochaine.

En ce qui concerne les intérêts des emprunts, nous avons une somme de 18 500 € qui correspond à l'indemnité de remboursement par anticipation due aux banques auprès desquelles nous avons contracté deux emprunts, des charges exceptionnelles importantes pour 171 000 € cette somme correspondant à la fois au coût de deux suppressions de postes intervenues en cours d'année et au départ d'un agent dans le cadre d'une cession d'un commun accord de la relation de travail (CCART). Des dépenses en capital très importantes qui correspondent précisément aux 466 000 € pour le remboursement par anticipation des

emprunts en cours, principalement sur des travaux de rénovation d'une partie des locaux du CFA de Gevingey mais aussi sur nos propres locaux de Dole.

En matière de produits, nous avons des recettes d'exploitation en moins, je n'y reviendrai pas, ce sont symétriquement des recettes principalement sur les formalités à l'international qui se sont enclenchées plus tardivement que prévu dans le courant de l'année, des écarts concernant l'Espace Entreprendre que l'on va retrouver aussi par compensation sur d'autres lignes, une ressource fiscale plus importante qu'elle n'avait été prévue au budget primitif 2017 du fait de différents effets. D'une part, la redescende d'un certain nombre d'agents qui étaient mis partiellement mais qui n'étaient pas remis à disposition de la CCI du Jura, qui étaient pour partie de leur temps CCIR et dont la charge salariale était également CCIR, cela vaut pour les agents de CCI International mais également pour certains agents en charge des systèmes d'information de la comptabilité. Ce poste représente 150 000 € supplémentaires. J'ai évoqué Digital CCI pour 40 000 € et également un complément de ressource fiscale lié à la péréquation régionale au titre de la mise en œuvre des schémas sectoriels, qui pour notre établissement a représenté 140 000 € en 2017. Malheureusement, on en parlera tout à l'heure, il ne faut pas espérer pouvoir maintenir au vu du débat d'orientation budgétaire actuel un tel complément aujourd'hui, sauf un grand retournement de situation. Les subventions d'exploitation sont également en hausse pour 24 905 €, les transferts de charges pour 39 000 € différences qui provient principalement du montant des salaires et charges du personnel charges du personnel mis à disposition de l'EMC mais dans lequel on retrouve pour l'essentiel, le départ malheureusement pour raisons de santé et inaptitude d'une collaboratrice mise à disposition de l'Ecole, puis les cessions d'immobilisations pour 50 000 € cet apport étant lié programme Défis 2010 sur lequel nous avons investi il y a maintenant une dizaine d'années, juste après la crise de 2008 et qui aujourd'hui nous permet d'avoir des retours sur investissement liés à ces interventions sur les bilans des entreprises qui ont été accompagnées.

En conséquence et en conclusion des informations qui précèdent, le budget rectificatif 2017 de notre établissement présente un déficit budgétaire de 359 181 € qui comprend le remboursement par anticipation des deux emprunts en cours pour 483 221 €. Il est à noter que sans cette opération exceptionnelle, ce budget serait donc en excédent de 124 000 €. Il faut donc relativiser la portée de ce déficit, puisque le désendettement sur la longue durée nous soulage, dans un contexte budgétaire ô combien contraint, sur les exercices ultérieurs. On vous précise également que le fonds de roulement brut de la CCI passe de 1 972 000 € à 1 610 000 € au 31 décembre 2017, ce qui représente aujourd'hui environ 169 jours de charges au lieu de 217 à fin 2016 ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Luc DREVET et donne la parole à Evelyne MUYARD, Présidente de la Commission des Finances.

Evelyne MUYARD : « La Commission des Finances s'est réunie le mercredi 15 novembre pour examiner le budget rectificatif 2017 qui est soumis ce jour à votre approbation.

La Commission des Finances constate que ce budget rectificatif 2017 présente un déficit budgétaire de 359 181 € avec le remboursement par anticipation des deux emprunts en cours pour 483 221 €.

La Commission relève que les pratiques en vigueur appliquées aux engagements sociaux concernant les salariés doivent faire l'objet d'une harmonisation rapide entre les deux anciennes régions et recommande la mise en œuvre d'une modalité unique à compter de 2018.

La Commission souligne également qu'il est nécessaire de mettre en cohérence la contribution apportée par la CCI au CFA du Jura, comme l'a dit Luc DREVET, en fonction du besoin effectif de fonctionnement de cet établissement qui bénéficie désormais d'un système de péréquation régional tel que prévu par la réforme du financement de l'apprentissage de 2015.

Après examen détaillé de ce budget rectificatif 2017, les Membres de la Commission des Finances ont émis un avis favorable.

Je reviens sur les engagements sociaux pour vous expliquer de quoi on parle. En fait, le 1^{er} janvier 2013, les personnels des CCI Territoriales ont été transférés aux CCI Régionales. Ce transfert a engendré également le transfert des engagements sociaux liés à ces personnels. En Bourgogne et en Franche-Comté les traitements sont différents.

En Bourgogne, le transfert s'est traduit dans les comptes des CCIT par un transfert des dettes sociales vers une dette auprès de la CCIR. Ces dettes sociales ont donc été comptabilisées dans les CCIT comme une créance envers la CCIR et sans transfert de numéraire. A chaque fin d'exercice, un ajustement est opéré en fonction du personnel qui est en cours à cette date.

En Franche-Comté, c'est différent car les engagements sociaux ont été figés aux 31 décembre 2012. Pour le personnel qui a été transféré au 1^{er} janvier 2013, on a calculé les indemnités de fin de carrière et ce montant a été calculé et figé puis transféré à la CCIR. Ces engagements font l'objet d'un transfert de fonds pendant plusieurs années depuis les CCIT vers les CCIR. Chaque année, chaque CCIT de Franche-Comté paye une partie du montant de sa dette à la CCIR.

Nous avons donc deux traitements complètement différents.

Les Membres de la Commission des Finances ont relevé cette pratique qui n'est pas très cohérente au regard de la Grande Région et souhaiteraient qu'une modalité unique soit exercée ».

Rémy LAURENT : « Nous avons constaté cette disparité entre les deux systèmes sur laquelle les Trésoriers travaillent. Au-delà de ce que vous avez indiqué, il y a également des taux qui ne sont pas les mêmes et il y a également une incidence des différents règlements intérieurs à harmoniser dans un règlement intérieur provisoire négocié l'année dernière dans la période de préfiguration qui va normalement être renégocié et va passer en Commission Paritaire Régionale prochainement. L'harmonisation des règlements intérieurs va forcément avoir une incidence sur les calculs. Donc, recommandation tout à fait entendue sur laquelle nous travaillons ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale l'approuve à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2018

Le Président Jean-Pierre PARIZON, en l'absence de Jean-Pascal FICHERE, Trésorier, donne la parole à Luc DREVET.

Luc DREVET : « Je ne détaillerai pas le début car il y a vraiment peu de choses à signaler. Le premier poste notable est celui des frais de personnel avec plus 39 479 €, un écart qui provient, d'une part, en charge supplémentaire de transfert d'agents de la CCIR à la CCIT en année pleine, à savoir les agents qui sont redescendus dont je parlais tout à l'heure. En allègements de charges, de l'effet des deux postes supprimés que lorsqu'on supprime un poste on ne remplace pas l'agent dont le poste est supprimé, c'est donc une économie salariale en année N +. On en est là à ce stade mais il y aura forcément comme chaque année des variations ou ajustements qui sont liés à la situation de certains agents dans le courant de l'exercice.

Sur les autres contributions de gestion courante, on est en réduction de -36 000 € : il y a d'une part une nouvelle réduction de la subvention au CFA de Gevingey que l'on ajusterait à 50 000 € au lieu de 60 000 €, autrement dit on répercuterait à nouveau la baisse envisager de TFC pour l'année 2017 et l'on pourra ajuster en fonction de ce que prévoira effectivement la Loi de Finances 2018. Nous avons quand même une économie, mais qui est très incertaine, à savoir notre contribution au syndicat mixte Innovia dont on imaginait, et là je me tourne vers l'un des membres éminents du conseil syndical jusqu'en 2016, je ne peux pas parler à la place du Président du Conseil Départemental, nous restons toujours un peu dans cette expectative – Monsieur le Préfet aussi je sais que vous êtes très concerné par le sujet - jusqu'à quand et quelles conséquences budgétaires pour la CCI ? Et là, il ne nous appartient pas de répondre et à ce stade, après en avoir parlé de manière très précise en Bureau, nous nous abstenons de porter cette contribution au budget primitif 2018, dans l'attente d'une décision du conseil syndical qui, nous l'espérons, devra intervenir rapidement et nous permettre d'y voir plus clair.

Sur les intérêts d'emprunts, là-aussi, les commentaires sont rapides puisque pour le budget primitif 2018 nous sommes sur des conséquences du budget rectificatif 2017. Nous n'avons plus d'emprunts donc, plus d'intérêts d'emprunts. Les charges exceptionnelles ont bien évidemment fondu comme « neige au soleil » puisque nous n'envisageons pas de supprimer de nouveaux postes sur 2017, concernant l'impôt sur les sociétés à + 12 000 € des placements arrivent à échéance et les intérêts nous seront versés, concernant les dépenses en capital nous n'avons plus d'emprunts à rembourser donc par définition il y a une variation très forte par rapport au budget 2017.

Sur les produits, des recettes d'exploitation en hausse notable du fait là encore des recettes des formalités internationales pour l'essentiel avec 80 000 €, mais aussi de l'Espace Entreprendre 17 000 €, de l'Espace Industrie et Innovation pour 22 000 €, et enfin des recettes supplémentaires de la Plateforme RH pour 13 000 €.

Le détail des postes de produits que vous pouvez visualiser vous permet de situer les variations sur trois années. Vous avez donc en perspective la ressource fiscale, il faut le dire qui s'était un peu améliorée l'année dernière du fait, à la fois, de la stabilité de la ressource et d'un transfert de ressource lié aux redescendentes d'effectifs qui ont été compensées par la CCIR qui nous a restitués de la ressource fiscale pour payer ces agents. Par rapport à l'exercice 2016

nous avons amélioré en ayant en contrepartie des charges. En revanche, sur 2018 nous anticipons une baisse très forte de près de 500 000 € de Taxe pour Frais de Chambre.

Sur les produits d'exploitation, nous connaissons une évolution régulière de nos performances d'année en année ce qui nous permet de compenser en partie le recul de notre principale ressource.

Concernant le détail des postes de charges, vous voyez bien l'effet de la progression des charges en contrepartie de la dotation supplémentaire de ressource fiscale nous avons bénéficié sur les frais de personnel. En revanche, toujours beaucoup de vigilance - et croyez bien que j'y veille avec les services - pour les charges générales d'exploitation que nous essayons vraiment de maîtriser au maximum. Je pense que ce schéma en atteste.

J'en reviens à la conclusion générale de cette présentation. Malgré les économies réalisées avec la suppression de deux emplois en 2017 pour un montant de 105 000 € et les gains attendus du remboursement par anticipation des emprunts au niveau des charges de remboursement représentant 97 000 €, le projet de budget 2018 qui vous est présenté ce jour affiche un déficit de 105 221 € ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Luc DREVET et donne la parole à Evelyne MUYARD, Présidente de la Commission des Finances.

Evelyne MUYARD : « La Commission des Finances s'est réunie le mercredi 15 novembre pour examiner le budget primitif 2018 qui est soumis ce jour à votre approbation.

La Commission des Finances rappelle que :

- le budget primitif 2018 a été établi en prenant en compte un montant de ressource fiscale pour 2018 en baisse de 316 K€ soit – 13.06 % par rapport à la TFC 2017 attendue hors Fonds de Péréquation National
- malgré les économies faites avec la suppression de deux emplois en 2017 (105 K€) et avec le remboursement par anticipation des emprunts en cours (97 K€), le projet de budget 2018 fait apparaître un déficit de 105 221 €.

La Commission des Finances relève qu'il y a lieu, tout en prenant en compte les règles de répartition de la Taxe pour Frais de Chambre prévue par la Loi de 2010, de poursuivre le lissage sur 3 ans du passage de la pesée historique à la pesée économique par tiers successifs entre les deux anciennes régions tel que décidé fin 2016 et mis en œuvre en 2017. Or, ce lissage fiscal n'a pas été inscrit en année 2 au Budget Primitif 2018 de la CCI de Région approuvé par son Assemblée Générale du 26 octobre 2017. Cette interruption vient pénaliser 3 CCI de l'ancienne région Franche-Comté, dont la CCI du Jura, qui sont les seules à se situer en dessous du point d'équilibre de la pesée économique régionale. Si cette interruption devenait définitive, elle aurait donc pour effet de figer des disparités de répartition de la TFC entre les territoires au détriment notamment du Jura.

Après examen détaillé de ce budget primitif 2018, les Membres de la Commission des Finances ont émis un avis favorable ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale l'approuve à l'unanimité.

Rémy LAURENT : « Je vais essayer de ne pas être trop long. D'abord vous expliquer pourquoi 13 % et pas 17 %. Tout simplement parce que la CCIR a fait des économies de plus d'1,3 million en 2017 qui seront prolongées en année pleine sur 2018 et la CCIR prendra sur les réserves dont elle dispose. Quant à la convergence des taux, c'est une délibération qui a été prise dans le cadre de la préfiguration et qui a été remise en cause en juin dernier lors du budget rectificatif. Ce qui change depuis la période de préfiguration, c'est qu'au-delà du poids économique et du poids historique est également entrée en ligne de compte la répartition qui doit se faire au titre des schémas sectoriels. Nous avons eu beaucoup de difficultés mais nous l'avons fait sur un fonds de péréquation en 2017 et nous ne pourrions pas le faire a priori en 2018, si ce n'est de dire que la répartition selon les critères des schémas sectoriels se fait au travers de la mise à disposition des personnels qui sont affectés à chacun de ces services rendus.

Quant à la convergence des taux, elle est de toute façon écartée tant la TACVAE et la TFC sont toutes deux plafonnées. Cette incidence de convergence des taux n'a plus lieu d'être puisque nous sommes en dessous des seuils sur lesquels on travaillait en 2016. Ceci dit, ce qui n'a pas été précisé dans cette présentation, doivent normalement être pris en ligne de compte suivant le projet de Loi de Finances en cours de discussion, vraisemblablement un fonds de modernisation tel l'article 1600 dans ce cas reviendra dans les territoires en fonction d'une règle du jeu à trouver au niveau territorial, de même que le reliquat qui reste de l'exercice précédent. Vous aurez des recettes et vous aurez également le retour aux souscripteurs du fonds Défis 2010.

La difficulté de l'exercice et d'essayer de jongler entre l'historique, l'économie, la convergence tout en trouvant un équilibre dont la règle du jeu n'est pas simple. Nous nous sommes mis d'accord sur le budget rectificatif en 2017, nous nous sommes mis d'accord sur 2018 avec un rendez-vous dont on sait que la DRFIP et la SGAR nous attendent sur le sujet. Si la Loi de Finances 2018 confirme la réduction de -17 % de la ressource fiscale, nous ne savons pas vraiment comment on va faire. On sait cependant qu'il faudra refaire un budget rectificatif à la fois sur la répartition et les charges. Le rendez-vous est pris, on essaiera de trouver quelque chose de plus équitable encore, ceci dit, sachez que la quadrature du cercle n'est pas facile à trouver. On a trouvé un consensus et je vous avais dit en juin dernier que l'on sortait la tête haute d'une fusion et que l'on avait réussi à travailler les six premiers mois. Tout cela est aujourd'hui, non pas battu en brèche mais il faut reprendre le travail à zéro et recommencer, trouver des économies et des manières de procéder, et surtout j'aurai l'occasion d'y revenir tout à l'heure, nous attendons les résultats de la Mission IGF CGE CGEFI ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « On comprend bien que l'exercice n'est pas simple ! ».

Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Jura : « Monsieur le Président, juste un mot si vous me le permettez. Le Président de la CCI de Région nous rappelant que le projet de Loi de Finances pour 2018 n'étant toujours pas voté, nous sommes encore sur des hypothèses. Pour avoir échangé avec la Préfète de Région qui assure la Tutelle, je souhaitais vous confirmer que la Tutelle n'émettrait pas d'objection sur votre projet de budget bien qu'il soit voté en déséquilibre. Mais effectivement, pour les raisons que vous avez évoquées, Monsieur le Président, d'abord puisque nous n'avons pas encore la connaissance du montant de la TFC pour 2018, cela nous amène à ce que vous avez dit et je ne peux que le confirmer, que la Tutelle vous demandera d'avoir un budget rectificatif en 2018 pour prendre acte de ce qui sera réellement voté dans la Loi de Finances. Ceci étant, je crois que les relations que vous avez avec l'État, le Département mais aussi la Région font que nous sommes bien conscients des difficultés que rencontrent les CCIT de la Région Bourgogne Franche-Comté et la Préfète a rédigé une note au cabinet du ministre pour appeler sur la situation particulière de la Région

Bourgogne Franche-Comté qui a fait des efforts et qui effectivement se retrouve avec ces réductions dans une situation un peu compliquée, même si chacun comprendra que la contribution à la réduction de la dette publique et au redressement des comptes nécessitait effectivement que tout le monde y participe. C'est pour cela que dans les observations que vous fera la tutelle, elle pourra confirmer la nécessité de diversifier les ressources, de continuer les recherches de mutualisation ce que vous faites, et aller dans ce sens pour tout ce qui concerne les actions de rationalisation ».

Luc DREVET : « Pour illustrer les efforts qu'indiquait Monsieur le Préfet, on rappelle, et la Présidente de la Commission des Finances l'a souligné, que nous avons hors fonds de péréquation, sur le socle de dotations d'une réduction de 316 000 € de la TFC prévisionnelle pour 2018 et que l'on présente un budget en déficit de seulement 105 000 € compte non tenu d'une éventuelle contribution à Innovia, mais même si on l'intégrait on ferait déjà la moitié de l'effort par rapport à cette réduction. C'est quand même à souligner ».

Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Jura : « C'est pour cela que je j'ai indiqué qu'il n'y aura pas d'observation de la Tutelle sur ce budget, nous sommes bien en phase ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Merci Monsieur le Préfet pour la bonne compréhension de notre situation ».

PRESENTATION DES GRANDS AXES DU PLAN D'ACTION 2018 - 2020 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Marie-Eve HENRIOT, Webmaster, qui, à l'appui du support PowerPoint annexé au présent compte-rendu, fait une présentation des grands axes du plan d'action 2018-2020 pour l'accompagnement de la transformation numérique.

Marie-Eve HENRIOT « En préambule à ma présentation, je souhaite vous faire un petit rappel sur la définition de la transformation numérique. On croit souvent que la transformation numérique se résume par une présence sur Internet et être visible dans les médias sociaux. En effet, cette fonction communication doit faire partie de la transformation numérique de l'entreprise, mais il faut surtout retenir que cet affichage, cette partie communication n'est qu'une partie de la transformation numérique parce qu'elle engage en fait tous les services, tous les métiers, toutes les personnes présentes dans l'entreprise.

Pour rappel toujours, je reviens sur ce qui s'est passé avant d'arriver à ce plan d'action. Dans le cadre du projet Digital CCI initié en 2016, la CCI du Jura lance en 2017 un groupe de travail spécifique associant les Elus et les collaborateurs avec un objectif : accompagner la transition numérique et la transformation des entreprises. Il a donc été décidé au préalable de connaître le niveau d'agilité numérique des entreprises jurassiennes et c'est pour cette raison que nous avons créé ce questionnaire comptait 91 questions pour auditer en face-à-face une centaine d'établissements et nous avons également mis en place une version Online pour les entreprises qui souhaitaient répondre en ligne. On a donc pu présenter une photographie détaillée de la situation des entreprises jurassiennes lors du second séminaire de mandature du 9 octobre dernier.

Pour rappel toujours, le sondage portait sur 91 questions regroupées dans huit thématiques : la communication, la direction/pilotage, une partie logiciels, des questions sur la vente,

l'infrastructure, la formation/recrutement, les services externes et l'export. 115 entreprises ont répondu à l'enquête avec une bonne représentation de l'industrie, ce qui est bien normal eu égard à son poids économique prépondérant dans le territoire.

Ce rappel fait de cette photographie que l'on a obtenue et présentée en octobre dernier, nous avons pu, pour monter notre plan d'action, identifier 6 familles d'attentes dans lesquelles nous avons ventilé nos grands axes que je vais vous présenter juste après.

Les 6 familles sont :

1. Mise en relation
2. Favoriser les échanges d'expériences et la mise en relation
3. Information
4. Formation
5. Conseil & accompagnement
6. Emploi & ressources humaines

Nous vous donnons rendez-vous le 18 décembre prochain au Casino de Lons-le-Saunier pour une soirée lors de laquelle nous allons parler « transformation digitale », avec un conférencier spécialisé et des témoignages d'entreprises jurassiennes.

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Je salue la qualité du travail des services et particulièrement Marie-Eve HENRIOT qui s'est beaucoup investie dans ce dossier ».

POINT SUR L'ACTIVITE DE L'AEROPORT DOLE JURA

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « En termes d'activité, l'Aéroport Dole Jura a enregistré au 29 octobre un trafic commercial de **91 546 passagers, soit une augmentation de + 3.6 %** par rapport à la même période en 2016. La répartition actuelle du trafic par liaisons et par types de vols est la suivante :

- Ligne régulière Dole-Porto opérée par la compagnie Ryanair sur B737-800 de 189 sièges : 40 487 passagers (+ 5.7 % et un taux de remplissage des avions de 90 %), trafic dont la croissance se poursuit au fil des mois sur 3 vols hebdomadaires des mardi, jeudi et samedi ;
- Ligne régulière Dole-Marrakech par Ryanair : 29 005 passagers (soit un trafic constant en comparaison avec les résultats enregistrés à la même période en 2016) avec un taux de remplissage de 90.8 %) pour 2 vols hebdomadaires du mardi et du vendredi ;
- Ligne régulière Dole-Fès par Ryanair : 15 071 passagers (soit + 2.9 %, avec un taux de remplissage de 90.1 %) pour le vol hebdomadaire du mardi ;
- Ligne régulière en saison estivale (du 1^{er} juillet au 30 septembre) opérée par Air Corsica sur un ATR 72-500 de 70 sièges : 2 220 passagers (+ 6.9 % et un taux de remplissage de 75.5 %) sur les 2 vols hebdomadaires du mardi et du vendredi ;
- Charters commerciaux : 4 295 passagers, soit une progression de + 11.8 % par rapport aux résultats de 2016 à la même date.

Air Corsica a confirmé les vols réguliers saisonniers pour la période juin / septembre 2018 vers Bastia (liaison d'ores et déjà commercialisée sur le site de la Compagnie). Par ailleurs, Kéolis a engagé des discussions pour relancer avec cette Compagnie des vols également saisonniers

sur Nice, ce qui lui permettrait de proposer aussi des liaisons vers Calvi et Ajaccio depuis Nice et éventuellement de pouvoir étendre la saison.

En ce qui concerne la campagne de charters de tourisme et à ce stade, l'objectif fixé vise la mise en place d'au moins 12 départs avec circuits ou séjours. D'ores et déjà, sont proposés par des agences de voyages partenaires des vols vers la Croatie, l'Italie, Madère, Malte, la Bulgarie, le Cap Vert, la Grèce, les Baléares, les Canaries et l'Irlande, parallèlement aux offres en lien avec les vols réguliers sur le Maroc, le Portugal et en saison vers la Corse.

Le programme des vols au départ de Dole Jura pour la saison hiver 2017-2018 vient de paraître et est en cours de diffusion.

En ce qui concerne les perspectives d'activité commerciale, le Conseil de gestion a enregistré par ailleurs une demande récurrente de nombreux clients pour une liaison vers Lisbonne. Les membres ont estimé et décidé qu'une étude de faisabilité pour cette ligne doit être refaite, en tenant compte des conditions actuelles de la plateforme pour l'opérateur Ryanair.

En termes d'exploitation, un Conseil de gestion de la SEADJ s'est tenu le 3 octobre 2017 sur la plateforme au cours duquel un point a notamment été fait sur :

- La situation budgétaire 2017 et le projet de budget prévisionnel 2018. L'atterrissage 2017 a été retenu à hauteur de – 85 872 €, intégrant les estimations relatives au FIATA et les coûts supplémentaires liés aux mesures de sûreté demandées par le Préfet du Jura. Pour le BP 2018, le montant adopté et qui a été transmis au Conseil Départemental avant fin octobre est de – 430 910 €.
- Le plan de communication. Pour 2018, les sommes dédiées aux actions portées par la SEADJ sont inscrites à 70 K€, contre 240 K€ en 2014, du fait du non-abondement du Conseil Départemental depuis le renouvellement de l'exécutif, rendant l'Aéroport moins visible sur une zone de couverture médiatique désormais plus large, la Bourgogne Franche-Comté. Le Département est intervenu cette année à hauteur de 25 K€ pour préparer, avec les agences de voyages partenaires, le programme de charters de tourisme plus ambitieux et cet effort commun a porté ses fruits. Sur les bases budgétaires 2018, le Conseil de gestion a convenu d'orienter davantage le plan d'action vers le grand public (panneaux 4x3, exploitation renforcée des réseaux sociaux, refonte du site internet pour une meilleure connaissance des visiteurs et avec capture des informations des compagnies en temps réel pour leur promotion directe, communication vers les partenaires). Il a été convenu aussi de renforcer les échanges réguliers avec le Délégué, afin de mieux circonscrire les interventions respectives dans la promotion et l'affectation de crédits dédiés.
- Problématiques de sûreté et de sécurité.
 - Sûreté. Le dernier audit effectué par l'Aviation Civile a eu lieu sur place les 16 et 17 octobre en clôture de la série de contrôles réalisés par les divers services de l'Etat en charge de ce domaine suite aux écarts initialement constatés, corrigés depuis par le prestataire ASTRIAM et la SEADJ. Par ailleurs, 2 audits externes ont été réalisés et Kéolis a également procédé à un audit ciblé.
A ce stade, et à l'issue des réaménagements intérieurs effectués pour satisfaire aux exigences normatives et à l'amélioration de la fluidité de circulation des passagers

désormais tous contrôlés, sont attendus le rapport final puis la convocation par le Préfet du Jura qui permettra d'obtenir l'agrément sûreté définitif avant fin 2017.

- Certification européenne de sécurité. Les démarches engagées et les contrôles récemment effectués par l'Aviation Civile ont permis l'obtention du Certificat Européen de Sécurité. Il sera remis demain par la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Un certain nombre de travaux seront à entreprendre en piste et en dehors de l'emprise, et le Délégué sera sollicité rapidement pour validation des procédures administratives et de chantier à engager, pour certaines fin 2017 et jusqu'en 2021 pour celles vis-à-vis desquelles l'Etat pourrait en principe accorder des dérogations de réalisation immédiate (ex. de l'installation d'une nouvelle rampe d'approche).

- Dans le prolongement de ce point, il a été rappelé l'importance de trouver rapidement une solution pour équiper la plateforme d'un système de vidéo protection couvrant l'ensemble des aires de circulation de publics, accompagnants et passagers, équipages, personnels sur l'emprise, y compris le parking VL et le côté piste ».

Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Jura : « Monsieur le Président, simplement pour confirmer les bonnes nouvelles que vous venez d'annoncer, mais également de la présence du Président du Conseil Départemental du Jura puisque vous avez la lourde responsabilité de cogérer l'aéroport, pour vous dire que des efforts plus que substantiels ont été réalisés en matière de sécurité comme en matière de sûreté. Ce sont, pour les initiés, deux domaines différents. Il y avait effectivement un certain nombre de réserves voire, en matière de sécurité, des inquiétudes sur les filtrages qui étaient opérés à l'aéroport. Tout ceci a été très largement régularisé. Selon les dernières informations en ma possession, puisque l'on fait parfois des contrôles inopinés, sans même que les agents de sécurité le sachent, sont positifs. Ce qui signifie que les efforts que nous avons demandés, je me souviens d'une réunion sur site où vous étiez tous les deux assez inquiets dans la mesure où il y avait beaucoup de choses à régler, ont été réalisés.

Tout ceci ne doit quand même pas nous faire perdre de vue que lorsque vous serez mis en conformité et vous êtes sur le point de l'être, le lendemain il y a à nouveau des exigences de sécurité et de sûreté, parce que malheureusement les risques ne font qu'augmenter et c'est une politique d'adaptation permanente qu'il faut mettre en place, sur ce type d'infrastructure que sont les aéroports. Je vois que vous les avez prévues et je ne peux que vous remercier et vous féliciter. Les destinations d'une part, mais également les menaces qui pèsent sur le risque d'attentat des sites sensibles et tout le monde sait que les aéroports sont des sites très sensibles, font qu'effectivement notre vigilance est maximale. Les process utilisés par les terroristes sont eux aussi de plus en plus perfectionnés, ce qui nous oblige à vous demander en permanence de vous adapter aux technologies nouvelles. Voilà la raison pour laquelle effectivement quand on est mis en conformité, il faut s'attendre à ce qu'il y ait derrière pour des raisons de sécurité des exigences qui vous seront adressées.

Mais pour ce qui concerne l'année 2017, les inquiétudes que nous avons sont derrière nous et l'aéroport pourra effectivement se prévaloir de tous les agréments comme tous les aéroports classiques sur le territoire français ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Merci Monsieur le Préfet de nous confirmer cette bonne nouvelle. Je souhaitais tout de même vous préciser néanmoins que bien que l'on se réjouisse de ce résultat, on insiste bien auprès des équipes sur le fait que la vigilance devra rester de mise en permanence et que probablement, comme vous l'évoquiez, tout cela va aller encore

en se compliquant puisque nous avons en face de nous, des gens de plus en plus performants et nous en avons bien conscience ».

Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Jura : « Je voulais également en profiter pour vous remercier pour les travaux qui ont été réalisés et qui vont servir aux douanes puisque leurs points de contrôles vont être doublés, ce qui signifie aussi que pour l'État c'est un sujet important puisque nous avons du personnel en permanence. Nous allons donc augmenter le nombre de douaniers afin de fluidifier les arrivées des vols, cette fluidification concourant également à la sécurité ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Merci. Ce remerciement s'adresse également au Président du Conseil Départemental du Jura puisque c'est lui qui donne les autorisations de travaux ».

Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura : « Je vous remercie de me donner la parole. Je voudrais surtout, Monsieur le Président, après vous avoir écouté m'enlever un doute de l'esprit en espérant que vous n'allez pas regretter le fait que le Département se soit engagé dans une limitation de la communication. Non pas que nous avons des velléités pour réduire de manière drastique l'activité de l'aéroport, parce que chaque client supplémentaire nous coûte de l'argent. Et dans la mesure où nous avons un seuil qui nous paraissait limite en termes d'engagement financier du Département, nous avons décidé de nous positionner dans cette logique. Même si elle peut représenter, pour des chefs d'entreprise comme vous, une aberration économique, vous comprendrez que si chacun de vos clients vous coûtait de l'argent, je pense qu'à un moment donné vous feriez tout pour éviter d'en avoir un peu plus ! C'est une chose qu'il faut entendre dans le fonctionnement dont nous avons hérité en récupérant cet équipement. Le Département était le seul contributeur significatif - je ne veux pas vexer nos amis de Dole mais 150 000 € sur 3 millions, c'est un engagement qui est certes symbolique mais qui ne dépassent pas le stade du symbole, vous m'aurez compris -. Concernant le restant de la somme à payer et dans la mesure où aucun partenaire sollicité n'a fait preuve d'empressement, il était clair que des interrogations devaient générer un certain nombre de réflexions. Nous avons eu ces réflexions et en partant du principe que cela n'était pas de notre fait de mettre fin à l'activité de cet équipement, que malgré les baisses de dotations que subissait notre institution tous les efforts devaient être faits pour trouver les partenaires et dans l'attente maintenir au moins le budget en l'état. C'est pour cela que le rythme de 2,5 - 3 millions en additionnant la communication avait été décidé et il était également considéré comme une limite. Nous avons donc engagé des discussions avec des partenaires qui s'étaient jusqu'alors refusés et à défaut de s'offrir totalement, ces partenaires ont dernièrement ouvert quelque peu les bras. Ce qui nous a permis de commencer une étreinte qui, j'ose espérer, sera porteuse de beaucoup d'espoir et qu'ainsi la Région viendra à nos côtés pour travailler dans le cadre de la future Délégation de Service Public. Le but de cet appel était également que nous soyons en situation de pérenniser cet équipement avec, comme l'a toujours affirmé la majorité du Conseil Départemental, une direction qui ne pouvait pas être uniquement départementale dans la mesure où cet équipement était de nature au moins régionale. La Région accepte de venir travailler avec nous sur la DSP, je pense que nous serons sur des logiques de long terme avec le partenaire qu'il faut puisque c'est un aéroport régional. Maintenant il faut que l'on se mette autour de la table, vous ferez bien évidemment partie de ce tour de table pour voir quel avenir nous souhaitons donner à cet équipement, un avenir économiquement plus en phase avec la notion de dépenses publiques actuelle où chaque euro doit vraiment être considéré.

Je suis optimiste sur l'avenir de cet équipement. La Présidente de Région parlait d'ouvrir des lignes vers la Chine, pourquoi pas, on peut tout envisager, l'important étant qu'il y ait des mouvements, mais surtout l'important pour nous et que la charge soit partagée avec d'autres partenaires. Bien évidemment, nous resterons en tant que Département autour de la table et tout cela reste à préciser. Notre engagement est nécessaire dans la mesure où l'aéroport situé sur le département du Jura profite pleinement au bassin de Dole. La Présidente de Région souhaitait que les autres départements s'impliquent dans une approche qui n'est pas inintéressante puisqu'elle mettait en avant l'aspect social de cet équipement avec la possibilité qu'il offre à certains de nos administrés de se rendre sur leurs terres d'origine, avec tout l'intérêt que cela peut avoir pour ces populations. Cela fera partie des débats à venir, pour l'instant et jusqu'en 2019, le Département sera largement financeur majoritaire de cet équipement, en attendant, comme je vous le disais, des jours meilleurs. Ceci étant, je tiens à répéter pour ne pas donner une vision pessimiste du propos que vous avez tenu, nous avons tout fait et vous pouvez en attester pour que l'équipement ne réduise pas de voilure depuis la reprise de 2015, afin qu'il reste et demeure un outil de niveau régional. On positionne ainsi chacun en face de ses responsabilités. Je pense que cet objectif a été atteint, d'ailleurs nous avons été entendus et j'ose espérer que l'on progresse positivement sur ce dossier dans l'avenir et je vous le répète, je suis très optimiste. À la CCI maintenant de se positionner pour rester un interlocuteur départemental actif est un acteur régional influent ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Merci Président. Une petite remarque positive néanmoins, malgré un budget communication en baisse très sensible, on enregistre une augmentation en termes d'activité et de nombre de passagers et c'est intéressant. Cela démontre bien la notoriété grandissante et vos efforts sont quand même récompensés. Même si l'on entend bien que le modèle économique n'est pas parfait, que vous ayez pu tenir jusqu'à présent et jusqu'à la fin de la DSP, tout cela est très prometteur pour développer cet aéroport dont nous avons tous bien conscience qu'il doit exister au niveau de la grande Région. Merci encore de tout ce que vous avez fait jusque-là, et je vous confirme que nous sommes bien près pour être autour de table et vous confirmer que nous souhaitons, si vous l'acceptez, continuer ».

<p style="text-align: center;">LISTE DES MARCHES SIGNES PAR LA CCI DU JURA DU 01/10/2016 AU 30/10/2017</p>

Le Président Jean-Pierre PARIZON présente aux Membres de l'Assemblée la liste des marchés signés par la CCI du Jura entre le 1^{er} octobre 2016 et le 30 octobre 2017 (document en annexe).

AVIS DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE SUR LES DIFFICULTES DE RECRUTEMENT ET METIERS EN TENSION

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Nicole GUYOT, Membre du CESER Bourgogne Franche-Comté.

Nicole GUYOT : « Merci de me donner la parole. Je vais débiter mon propos par une présentation du Conseil Economique Social et Environnemental Régional pour celles et ceux qui en méconnaîtraient le fonctionnement.

Le CESER est avant tout une assemblée consultative auprès du Conseil Régional et du Président du Conseil régional. Il a pour mission de participer aux consultations organisées à l'échelle régionale, d'informer le Conseil Régional sur les enjeux sociaux et environnementaux des politiques de la Région Bourgogne Franche-Comté, ainsi que de ses conséquences économiques, et contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales.

Le CESER est constitué de personnes issues de la société civile qui travaillent à l'intérieur de 4 collèges et de 6 commissions, à savoir :

- 1^{er} Collège : entreprises et activités professionnelles non salariées
- 2^{ème} Collège : organisations syndicales de salariés les plus représentatives
- 3^{ème} Collège : organismes et associations participant à la vie collective de la région
- 4^{ème} Collège : personnalités qualifiées qui, en raison de leur qualité, concourent au développement de la région - désignées par la Préfète de Région

Les 6 commissions chargées des travaux sont :

- La Commission Finances/Europe
- La Commission Territoires/Environnement
- La Commission Formation/Recherche
- La Commission Economie/Emploi
- La Commission Mobilités/Energie
- La Commission Cadre de Vie/Société

C'est au sein de la Commission Formation/Recherche qu'ont été initiés les travaux sur les difficultés de recrutement et dont la présentation va être effectuée ce soir par notre rapporteur de Commission, Madame Jeanne RUBIN.

Il faut savoir que la tâche n'était pas facile à traiter un sujet qui existe déjà depuis plusieurs années, qui ne fait que s'accroître et qui n'a toujours pas trouvé de réelles solutions. CCI France avait d'ailleurs, il y a 10 ans déjà, édité un livre blanc qui nous préconisait des "pistes d'amélioration" mais à ce jour, nous ne pouvons que constater que ces problématiques de l'emploi perdurent malgré toutes les démarches entreprises.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité nous emparer à nouveau de cette thématique par un travail de réflexions, d'analyses, de coordinations des acteurs, d'incitations etc ...et à travers des cas concrets. Je vous remercie toutes et tous de votre attention ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Jeanne RUBIN, qui, à l'appui du support PowerPoint annexé au présent compte-rendu, présente aux Membres de l'Assemblée, l'avis

du Conseil Economique, Social et Environnemental de Bourgogne Franche-Comté sur les difficultés de recrutement et métiers en tension.

Nicole GUYOT : « Nous espérons que cette initiative vous permettra de mieux comprendre les difficultés que vous pouvez rencontrer en tant que chef d'entreprise, du moins d'y trouver des réponses, et surtout vous persuader que l'orientation et la formation sont des maîtres mots sur lesquels il nous faut continuer à œuvrer ensemble, avec les acteurs régionaux .Nous avons tous un rôle à jouer ».

Luc DREVET : « Je souhaitais juste ajouter que la CCI, en présence de Monsieur le Préfet et de la Préfecture de Région, organisera une réunion d'information sur le PIA 3 en début d'année prochaine ».

Richard VIGNON, Préfet du Jura : « Je voudrais également rappeler que le gouvernement, dans le cadre du grand plan d'investissements, a prévu 15 milliards pour la formation sur le quinquennat, ceci bien sûr après la réflexion qui est en train d'être menée sur la réforme de la formation professionnelle et l'apprentissage.

Cela fait partie de pistes, il y a effectivement le PIA 3 sur lequel on a commencé à travailler et l'enjeu, vous l'avez parfaitement relevé à travers votre analyse, c'est d'amener sur les emplois réels la main-d'œuvre future, c'est bien de cela dont il s'agit. Il y aura donc un programme très important et très ambitieux qui va redonner ses lettres de noblesse à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

Nous y travaillons avec l'ensemble des partenaires, l'Education Nationale et j'ai eu l'occasion de le dire ce matin à la Chambre d'Agriculture puisque j'ai été interrogé sur cette question ; d'ailleurs, il n'y a pas un seul endroit où je vais dans le monde de l'entreprise ou dans le monde économique où l'on me parle du problème de la main-d'œuvre, de la formation et de la main-d'œuvre qualifiée y compris au niveau de l'encadrement. C'est effectivement un vrai sujet.

Je prendrai la parole tout à l'heure si vous m'y autorisez et vous donnerai quelques chiffres positifs sur l'activité économique de notre département et pourtant on note ce mois-ci une augmentation du nombre de chômeurs. 60 chômeurs en plus, il est vrai que ce chiffre n'est pas alarmant, sur les trois derniers mois en baisse de près de deux 2 %, donc la pente est la bonne, mais il est quand même assez anormal qu'il y ait une reprise économique avec partout de nouvelles offres d'emploi et que le nombre de chômeurs continue à augmenter, cela tout simplement parce que la main-d'œuvre n'est pas adaptée et il y a peut-être aussi, je crois qu'il faut regarder les choses en face, des gens qui ne trouvent pas d'activité professionnelle dans les orientations qui relèvent de leurs centres d'intérêt et qui ne font pas l'effort d'aller sur d'autres orientations qui elles sont porteuses d'avenir et d'emploi.

Il y a donc effectivement un sujet extrêmement important et je vous confirme que le gouvernement compte y mettre les moyens. Ça a peut-être été un sujet important puisque vous savez que cet été il a été décidé de diminuer le nombre d'emplois aidés précisément pour pouvoir financer la formation et aller vers de vrais emplois ».

INTERVENTION DE MICHEL DI MARTINO, PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LONS LE SAUNIER, SUR LES DIFFICULTES DES ENTREPRISES DANS LE JURA

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Michel DI MARTINO, Président du Tribunal de Commerce de Lons le Saunier, qui au travers d'un exposé très imagé décrit les principales difficultés rencontrées par les entreprises et apporte, de par son expérience, de nombreuses solutions et moyens permettant de remédier ou d'éviter ces difficultés en amont de leur survenance.

INTERVENTIONS DE FIN DE SEANCE

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Rémy LAURENT, Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bourgogne Franche-Comté.

Rémy LAURENT, Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bourgogne Franche-Comté, fait l'intervention suivante :

« Je vous remercie Monsieur le Président.

Le Réseau des CCI a encore la mission d'accompagner et d'aider les entreprises à passer les mutations et les changements de demain de même que conventionner avec les EPCI sous réserve que ces missions nous restent attribuées suite de la mission IGF CGE CGEFI que j'évoquais tout à l'heure puisque nous sommes en plein audit avec un premier rapport pour cette fin d'année sur la partie financière et vraisemblablement la deuxième partie en février concernant la notion des périmètres de nos champs d'action. En mettant cela en parallèle avec une éventuelle fusion des CCI et Chambres de Métiers, je voudrais tout de suite sur le sujet vous dire que même si CCI France est favorable à cette fusion, je suis de ceux qui préconisent de poursuivre les rapprochements que nous avons sur le terrain mais qu'un tel rapprochement au niveau local, régional, voire national reste compliqué et qu'il ne faut pas aborder le sujet tout de suite. Sachez cependant que c'est dans le paysage, et la mission IGF ne nous donne pas un point de vue sur ce sujet même si ça n'est pas dans sa lettre de mission actuelle.

Les 6 thèmes que je voulais aborder sont les suivants : le Projet de Loi de Finances 2018, la participation aux travaux nationaux sur les projets de loi, les schémas sectoriels, la Place Financière, l'Agence Economique Régionale, le CESER ... et quelques félicitations.

Concernant le Projet de Loi de Finances 2018, il faut savoir qu'il y a une très grande disparité entre les territoires. On a tendance à dire que nous sommes les seuls à subir des ponctions aussi fortes mais ce n'est pas le cas, l'armée en est un bel exemple. Ceci dit, on sait que l'exercice a des limites. En ce qui nous concerne on sait faire avec 3 millions sur les 6 millions qui nous manquent et c'est la raison pour laquelle le Réseau a proposé plusieurs projets d'amendement qui ont été entendus par la plupart de nos interlocuteurs mais qui n'ont pas été retenus par l'Assemblée Nationale. C'est aujourd'hui devant le Sénat qui, tous groupes politiques confondus ou séparés ont présenté des projets d'amendement. Nous ne cherchons pas à nous soustraire à cet effort nécessaire pour réduire le déficit national, mais nous

souhaitons des proportions différentes et demandons un étalement sur trois ans à raison de 50 millions par an. Pour l'instant nous ne sommes pas entendus, il y a un blocage qui parfois nous exaspère car on a l'impression de ne pas être connus ni reconnus. On ne peut surtout pas avoir de visibilité et nous n'avons pas été élus pour gérer ce genre de situation, car comme chacun le sait, nous avons déjà subi une diminution de la ressource fiscale de 37 % ces trois dernières années. Il y a des limites à l'exercice et si c'est pour voir partir notre expertise on peut se demander ce que l'on attendra de nouveau demain. En tout cas sachez qu'il y a du lobbying et bien entendu, en fin d'année, nous serons fixés sur le sujet et les chantiers ne manqueront pas dès le mois de janvier pour trouver des solutions, mais nous resterons déficitaires sans aucun doute. On sait que la méthode recherchée et de prendre sur les fonds de roulement qui ne sont malheureusement pas les mêmes partout.

En ce qui nous concerne en Bourgogne Franche-Comté, notre objectif est de poursuivre la mutualisation engagée et les marges de manœuvre ne sont pas énormes hélas.

Nous participons, avec une grande vigilance, à tous ces groupes de travaux nationaux. Le projet de loi sur les TPE et les PME est en cours. Nous avons remis un certain nombre de propositions dans le cadre de ce projet de loi qui concerne l'international, la création d'entreprise, le numérique, l'innovation, la simplification, mais également le RSE et le financement. Nous avons un deuxième projet de loi relatif à la formation et l'apprentissage qui a été abordé en partie tout à l'heure dans l'intervention de Jeanne RUBIN du CESER. Sachez que l'on cherche à se positionner sur l'Inter-pro étant entendu que les filières professionnelles et les branches cherchent à prendre le contrôle de ce problème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Les régions sont vigilantes et ont peur de perdre quelque chose. Nous nous situons entre les deux puisque l'on pourrait surtout s'imposer sur l'Inter-pro là où les branches ne sont pas présentes sur le terrain et c'est le jeu qui est joué actuellement de se positionner entre ces deux objectifs. Dans le cadre de l'organisation de l'international, c'est semble-t-il le modèle Bourgogne Franche-Comté actuellement existant dans deux ou trois autres régions françaises qui serait retenu, à savoir Business France travaillant en partenariat avec le réseau des CCI et un redéploiement de certains de ses agents dans les murs de BPI France de façon à être plus opérationnels de même que travailler bien entendu avec les conseillers du commerce extérieur. Cela veut donc dire que le guichet unique, confié par la Région, que nous avons construit en partenariat avec Business France logé dans nos murs à Dijon et Besançon sera vraisemblablement le modèle qui sera retenu. C'est une bonne nouvelle dans la mesure où nous avons été reconfirmés comme guichet unique dans la région. Nous avons arrêté le programme 2018 avec plus de 42 missions et salons collectifs dont 11 nouveaux en déclinaison et l'an dernier, nous avons accompagné 146 entreprises avec 400 diagnostics également couverts par un fonds du FEDER. Ce n'est pas moins d'1,5 millions que nous percevrons de la région dont 300 000 € du FEDER pour accompagner les entreprises à l'international avec deux objectifs : d'une part, ouvrir à de nouvelles destinations ceux qui exportent déjà et d'autre part, accompagner de nouvelles entreprises vers l'export. C'est dans ce cadre que nous organisons la semaine prochaine la cérémonie « Des trophées de l'international » lors de laquelle des trophées seront remis à 4 entreprises sur 17 dossiers présentés et je vous invite à nous y rejoindre.

Pour l'autre schéma transversal qui a été abordé tout à l'heure, je voulais adresser mes félicitations pour le travail remarquable qui a été réalisé dans le Jura. Maintenant il reste à arrêter une politique régionale également appuyer sur l'expérience de la CCI de l'Yonne travaille également sur le sujet. Sur le plan national DIGITAL CCI se déploie et CCI WebStore qui sera la plate-forme nationale avec toutes sortes d'applications sera opérationnelle le 1^{er} janvier 2018 pour un certain nombre de départements et dès le mois de mars pour l'ensemble

de la France. C'est vous dire combien les efforts en termes de digitalisation et numérisation sont portés haut par le réseau CCI France.

Sur les autres schémas sectoriels, en ce qui concerne la formation et l'apprentissage, nous sommes en ordre de bataille pour 2018 concernant la collecte de la taxe avec un OCTA interrégional interconsulaire qui est prêt à opérer. Nous aurons un événement « portes ouvertes » des CFA sur l'ensemble de la Bourgogne Franche-Comté le 3 mars prochain. Par ailleurs la tendance de cette rentrée au CFA ISA et au CFA SUP va dans le bon sens avec une augmentation du nombre d'élèves malgré la fermeture de 2 Ecoles de Commerce et de Gestion sur la Franche-Comté.

Au plan national et régional il nous reste à harmoniser davantage notre catalogue de services et de produits. On y travaille tous de façon à avoir une meilleure visibilité. Voilà pour ce qui concerne les schémas sectoriels et les actions engagées.

Sachant que toutes les économies doivent être faites, le siège de la CCI BFC a été transféré ce week-end dans les locaux de la CCI de Dijon, comme cela avait été fait il y a quelques années à Besançon.

Concernant la place financière, nous aurons l'occasion de faire une information beaucoup plus détaillée lors de la réunion sur le Programme Investissements d'Avenir (PIA3) organisée dans le Jura fin janvier 2018. Je ne vais pas m'étendre davantage sur le sujet ce soir sinon pour vous dire que nous avons besoin d'adhésion d'entreprises. Nous avons aujourd'hui une quarantaine d'adhérents et l'objectif de cette place financière est de créer de la valeur, de fédérer, d'innover d'accompagner et d'anticiper, avec 4 axes prioritaires dans l'immédiat : le financement (avec les besoins en fonds de roulement), la gouvernance (et toutes les décisions en matière de stratégie financière), la formation et la sensibilisation culturelle (par rapport à la transmission qu'il faut anticiper et le haut de bilan) et enfin, tout ce qui touche aux garanties et au cautionnement. Nous aurons notre premier conseil d'administration le 4 décembre et de là, il nous faudra pouvoir embaucher un animateur, d'où les adhésions demandées. Ce n'est pas très cher, mais c'est nécessaire pour venir travailler dans les groupes de réflexions sur les différents thèmes que je viens d'évoquer.

Enfin, un mot sur l'Agence Economique Régionale. La CCI Bourgogne Franche-Comté participe aux travaux du conseil d'administration en qualité de censeur, membre associé. Le CA est composé de 8 membres dont 4 entreprises : la Chambre Régionale de Métiers, l'Université, la BPI et nous-mêmes. L'ARD Franche-Comté a absorbé l'ARDIE Bourgogne pour créer l'AER dont le lancement aura lieu le 7 décembre prochain à Beaune. Nous allons devoir travailler avec cette agence qui va essentiellement s'occuper d'exogène, d'attractivité et d'un certain nombre de filières stratégiques. Nous avons une convention avec l'AER puisque nous lui mettons à disposition deux agents en matière d'innovation et de propriété intellectuelle. Nous siégeons sommes en train de négocier l'usage de CCI Baseco, notre plateforme de big data et open source pour laquelle nous avons plus de 20 fournisseurs de données.

Concernant le CESER qui, avec la régionalisation passe de 147 à 95 sièges, nous avons 5 sièges pour le réseau des CCI. Ce qui est surtout important et que j'ai défendu jusque-là c'est que toutes les filières professionnelles soient représentées, même si certaines comme l'agroalimentaire le sont moins que d'autres.

Voilà ce que je souhaitais dire à ce stade, féliciter Jean-Pierre PARIZON et ses équipes pour l'obtention de la certification européenne de sécurité de l'aéroport dans un délai si contraint.

Bien entendu, nous resterons attentifs à son devenir régional et à la nécessité de mettre les autres départements autour de la table.

Je ne voudrais pas oublier l'ensemble du personnel de la CCI BFC, avec ses 550 agents qui sont aussi touchés et certainement anxieux de la conclusion à laquelle on pourrait arriver. Pour l'instant il n'y a aucune démobilisation mais une motivation remarquable. Sachez que la suite de l'opération n'est pas simple et bien entendu, elle est assez anxiogène. Mais nous ferons tout pour sortir par le haut de cette situation dans laquelle nous avons été mis ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Rémy LAURENT et donne la parole à Danielle BRULEBOIS, Députée du Jura.

Danielle BRULEBOIS, Députée du Jura, fait l'intervention suivante : « Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Directeurs, Mesdames et Messieurs les Entrepreneurs, Mesdames et Messieurs les Personnels.

Je vous remercie Monsieur le Président pour votre invitation. C'était très instructif et très enrichissant sur les connaissances que je pouvais avoir sur le travail important que fait dans notre département la CCI. Je suis vos activités sur votre site et à travers de votre newsletter et je sais combien c'est un outil performant, engagé et impliqué auprès des entreprises de notre territoire. Notre département se classe troisième département industriel de France, je pense qu'il est important de le dire et également important de ne pas toujours se complaire dans la mélancolie mais au contraire donner une belle image de notre département en disant qu'il est agréable, performant, qui réussit grâce à la CCI bien sûr et à tous les entrepreneurs jurassiens. L'exposé que vous avez fait témoigne de la diversité, de la créativité, du courage de nos entrepreneurs jurassiens, de leur capacité à innover. J'insiste sur le courage, car être entrepreneur c'est savoir prendre des responsabilités et des risques, et tout cela au service du bien commun et de l'intérêt général.

Je comprends que vous ayez été mécontents de la nouvelle des 150 millions d'euros amputés sur votre ressource fiscale et sachez que nous sommes un certain nombre de députés avoir protesté et demandé pourquoi. On nous a expliqué que tout le monde devait effectivement participer à l'effort de redressement de nos finances publiques et de notre dette. On nous a promis que c'était la dernière fois. On nous a également dit qu'en compensation vous alliez toutefois bénéficier d'une augmentation de vos fonds de péréquation et de modernisation, dont vous avez parlé Monsieur le Président, et cette année le montant passerait à 45 millions d'euros, dont 40 millions d'euros pour le fonds de péréquation et 4,5 millions pour le fonds de modernisation, ce qui représente une augmentation de plus de 20 millions d'euros. C'est une mesure destinée à amortir la diminution des ressources programmée pour vos Chambres. Vous pensez bien que moi qui connais quand même ce que font les chambres consulaires et en particulier celle du Jura, j'ai défendu la CCI du Jura et ai posé des questions à Monsieur Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics, qui nous a dit que les CCI devaient se regrouper parce qu'elles sont très inégales d'un territoire à l'autre et que dans certains départements il existe plusieurs CCI, que certaines sont très riches mais d'autres très pauvres. On nous a également dit que certaines CCI devaient se recentrer sur leurs compétences et ne plus occuper, par exemple, d'un aéroport. Sur ce point je pense que c'est tout à fait le rôle d'une CCI de s'occuper d'un aéroport et vous l'avez très bien fait et je vous en remercie. J'ai toujours pensé qu'un aéroport dans le Jura était une chance, à toutes les époques les moyens de communication ont toujours été des moteurs de développement et de prospérité des territoires. Cet aéroport de Dole Jura est un très bel aéroport. Si l'on regarde son histoire, on peut voir que Dijon a eu besoin pendant la guerre de l'aéroport de Dole ... c'est même Dijon qui a demandé que l'aéroport de Dole se développe et Dole a participé à la

libération de la France. C'est un aéroport qui a aussi accueilli le Concorde. Il mérite donc nos efforts pour le conserver et je remercie les efforts faits par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura pour le préserver.

Néanmoins, vous le savez, le Gouvernement a une forte ambition pour les entreprises et l'économie française, car il pense que c'est la seule solution durable pour résoudre nos problèmes de chômage, de difficultés sociales et de dettes. C'est pour cela que ce gouvernement a pris des mesures fortes pour la compétitivité des entreprises qui ne vous ont sans doute pas échappées. C'est la modernisation du code du travail, la baisse des impôts sur les sociétés, le prélèvement forfaitaire unique, la transformation du CICE en allègements de charges des bas salaires, la simplification des normes. Ce n'est pas tout. Il a en prévision un plan « entreprises », avec une loi « entreprises » pour le premier semestre 2018. C'est Monsieur Bruno LEMAIRE qui en a la charge. L'idée, qui s'appelle le Bercy Lab, est de co-construire cette loi sur les entreprises en faisant participer les entrepreneurs, les chambres consulaires et tous les partenaires de l'activité économique. 8 milliards d'euros sont prévus pour ce plan pour la compétitivité et la transformation des entreprises en mettant en particulier l'accent sur l'export pour faire grandir nos entreprises non seulement en France mais également à l'international et aussi pour les aider dans la numérisation. Je salue le travail important qui a été entrepris à la CCI du Jura sur l'accompagnement numérique et digital des entreprises. C'est un chantier du gouvernement et le Jura est en avance. On le sait bien, les entreprises jurassiennes sont innovantes et dynamiques dans ce domaine. J'ai donc invité quelques chefs d'entreprise jurassiens à participer à ce Bercy Lab et si certains d'entre vous sont intéressés je les invite bien volontiers, le but étant de faire remonter les besoins et les attentes, les solutions déjà trouvées dans notre département et elles sont nombreuses. Il est important de montrer ce que fait notre département dont nous sommes très fiers.

Je salue également le travail réalisé par le CESER et vos deux intervenantes, Mesdames GUYOT et RUBIN. Le travail réalisé est très complet et a abouti à une étude qui ne se contente pas de faire des constats mais apporte des pistes de réflexion et des solutions. Le problème de l'adéquation de la formation à l'offre d'emploi est prégnant dans notre département dans la quasi-totalité des secteurs d'activité. Il est donc absolument nécessaire de prendre une autre direction pour l'orientation des jeunes qui est primordiale et pour la formation. Madame GUYOT l'a dit, c'est aussi surtout redonner de la valeur au travail manuel, au travail en entreprise, montrer aux jeunes que l'on peut être heureux en travaillant et que l'on peut aussi faire de belles carrières dans les entreprises et dans l'industrie, et également que l'ascenseur social existe encore. Je crois vraiment qu'il faut redonner une autre image du travail. Ce que s'attache à faire le gouvernement, en valorisant ceux qui travaillent, en essayant de faire en sorte que l'on gagne plus quand on va travailler que quand on reste chez soi, c'est vraiment très important. Concernant l'amendement déposé concernant les 150 millions d'euros, il a été retoqué par le gouvernement. Pour le moment il est en navette au Sénat et va revenir. Nous nous essayerons d'au moins réduire les dégâts.

Je suis à vos côtés et vous pouvez compter sur votre Députée pour vous défendre.

Je vous remercie ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Danielle BRULEBOIS et donne la parole à Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura.

Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, fait l'intervention suivante :
« Comme j'en ai déjà abusé, je vais essayer de ne pas être trop long. Je suis arrivé au moment vous vous questionniez sur Innovia, cela mérite peut-être une réponse tout du moins la perception qu'en a actuellement le Président du Conseil Départemental puisque c'est un sujet que l'on a déjà abordé mais que l'on n'a pas encore concrétisé en Assemblée. Aujourd'hui, la

loi NOTRe nous interdit de nous impliquer sur un projet d'aménagement de zone d'activité, à partir de là on se retire d'un projet qui était initialement un projet départemental. Ceci étant, entre le moment où ce projet a été initié et aujourd'hui, il y a eu un certain nombre d'évolutions législatives et en particulier toutes celles qui concernent les communautés de communes. Il faut savoir que les communautés de communes sont un système avec une fiscalité liée à un territoire et que cette fiscalité découle principalement du monde économique. Donc quelque part, dès lors que l'on soutient un territoire plus qu'un autre dans votre autorité départementale, il se trouve que l'on favorise un territoire au détriment des autres. On se trouve un peu dans cette configuration aujourd'hui avec Innovia, renforcée par le fait que la loi NOTRe nous interdit d'être un partenaire, ce qui fait que l'image départementale qui avait été prévue initialement de cette zone d'activité ne peut plus être de mise. Je pense que tout le monde le comprendra bien. Nous avons cependant un espoir, c'était que la Région décide de reprendre « le bébé » pour lui donner, comme sur le secteur de Besançon ou d'ailleurs, l'image d'une zone d'activité régionale. Dans la mesure où il y a eu un refus du Conseil Régional concernant cette évolution, il nous reste comme seule solution de laisser à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole la gestion de cette zone. Cette zone devient par le fait la zone industrielle du secteur dolois.

Donc, pour recréer une espèce d'équité entre les territoires, et je pense être loin du compte puisque le département aura investi plus de 3,8 millions d'euros sur cette zone, et pour éviter qu'il y ait des discussions sans fin entre les autres territoires qui viendraient à s'insurger d'une inégalité de traitement, j'ai proposé au territoire dolois que le Conseil Départemental se retire avec une « compensation » vu l'effort que le Département avait fait de l'ordre de 500 000 €. Je pense avoir une demande acceptable, j'ose espérer que les élus dolois prendront le temps de la réflexion, ce qui nous évitera un arbitrage préfectoral. J'aimerais que l'affaire se traite entre nous et vous comprenez que je ne peux pas sortir sans une forme de compensation, parce que franchement l'effort fait par le Département sur cette zone est plus que significatif. Bref, nous sommes dans l'attente d'un enjeu à 500 000 € et nous trouverons des solutions.

L'autre sujet qui me tenait à cœur d'aborder avec vous, parce que même si la loi NOTRe laisse croire qu'elle nous a fortement éloigné du monde économique ce n'est pas totalement vrai puisque nous restons des aménageurs. Un des grands plans qui concerne les deux ou trois années à venir, ce sera le haut débit avec l'idée d'apporter une solution intéressante à tous les jurassiens, à tous les particuliers mais surtout à tous les industriels de sorte que l'on ait plus aucune requête qui puisse laisser entendre qu'il n'y a pas de solution numérique pour telle ou telle personne sur notre territoire. Deux dispositifs ont été actionnés pour pouvoir réagir rapidement à savoir, envisager la Fibre Optique (FTTH) sur les zones les plus urbaines et des montées en haut débit sur les zones actuellement les plus mal desservies qui permettront aux populations concernées d'attendre tout en disposant d'un outil relativement performant. Je crois qu'il est impératif que nos concitoyens puissent bénéficier d'un service et ne soient pas obligés d'attendre une dizaine d'années pour voir un besoin numérique satisfait.

Tout comme Danielle BRULEBOIS, je salue l'initiative que prend la CCI mais elle le fait depuis un certain nombre d'années pour s'impliquer justement dans un plan numérique et nul doute que vous connaîtrez sur cette action un grand succès.

Je ne vais pas reparler de l'aéroport si ce n'est pour vous féliciter, Monsieur le Président, pour cet agrément sécurité surtout au regard des angoisses que l'on a pu connaître en février-mars dernier suite à des études qui avaient été réalisées et qui marquaient. C'est pour cela que mes félicitations sont d'autant plus importantes et renforcées parce qu'entre la situation qui avait

été constatée à cette époque est celle qui amène cet agrément aujourd'hui, il y a une très nette évolution. Donc un très grand merci ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Clément PERNOT et donne la parole à Richard VIGNON, Préfet du Jura.

Richard VIGNON, Préfet du Jura, fait l'intervention suivante : « Merci Madame la Députée, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bourgogne Franche-Comté, Monsieur le Président de la CCI du Jura, Mesdames, Messieurs.

Comme le Président Di Martino nous invitait à l'exercice « quand je m'ausculte je m'inquiète et quand je me compare je me rassure » quelques chiffres intéressants qui me viennent de la Direction des Finances Publiques sur la situation économique de notre département. Je ne vais pas vous inonder de chiffres mais quelques-uns sont intéressants. Sur la période glissante de 12 mois avec un arrêt des comptes au 31 octobre, nous avons un chiffre d'affaires qui s'élève à 9 833 millions, soit une hausse de 4,83 % et sur les trois derniers mois une augmentation de 6,52 %. Ces chiffres sont pour le moins rassurants et intéressants. Concernant le commerce extérieur, nous avons un chiffre qui est intéressant car si nous avons 9 833 millions de chiffres d'affaires, nous avons 960 millions d'export qui est en augmentation de 21 % sur l'année glissante et de 33 % sur les trois derniers mois. Cela signifie que 10 % du chiffre d'affaires part à l'export.

Pour l'agriculture, puisque le Président de la Chambre départementale est parmi nous, les chiffres sont un peu plus nuancés avec une augmentation sur l'année de 1,89 %, l'agriculture a en effet quelques difficultés mêmes si les trois derniers mois sont en hausse de 6,12 %.

Quant à l'industrie manufacturière, on constate une augmentation annuelle de 10,91 % pour un chiffre d'affaires qui avoisine les 4 milliards et une hausse lors des trois derniers mois de 13,19 %.

Le commerce, tout comme l'agriculture, est plus nuancé avec une augmentation de 1,14 % avec 0,47 % sur les trois derniers mois.

Le bâtiment repart, ce qui est aussi une bonne nouvelle, avec 2,26 % et un chiffre d'affaires de 739 millions.

Concernant l'hébergement et la restauration qui se portent très bien, avec 9,47 % et 16,32 % sur les trois derniers mois.

Et peut-être un point qui intéresse le Président du Conseil Départemental sur les mutations des ventes immobilières qui sont elles aussi en très nette augmentation avec une hausse de 10,3 %.

Ces chiffres sont toujours intéressants à mettre en évidence pour avoir une ambiance générale de la situation économique de notre département. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, sur l'emploi les choses ne sont pas aussi proportionnelles ; on pourrait penser qu'il y a une belle reprise de l'emploi, ce qui n'est pas le cas puisque nous avons une diminution de 1,8 % sur les trois derniers mois. En revanche, sur le mois d'octobre nous avons une légère augmentation avec 60 personnes qui ont été inscrites à Pôle Emploi.

Une satisfaction tout de même dans le domaine de l'emploi, c'est que l'emploi des jeunes de moins de 25 ans baisse bien avec -2,6 % sur un mois et 5 % de moins sur l'année. C'est une bonne nouvelle qu'il faut peut-être mettre en perspective car il y a quand même beaucoup d'exode de notre jeunesse, ceci pouvant atténuer cette bonne nouvelle à nuancer. Par contre, le point noir est l'emploi des personnes de plus de 50 ans puisque l'augmentation est de 4,3 % encore cette année. À noter quand même que si ces chiffres ne sont pas à la hauteur de ce que l'on pourrait espérer au regard de l'activité économique, il faut là aussi mettre en

perspective et nuancer puisque le département du Jura et le département dans lequel il y a le moins de chômage dans la région Bourgogne Franche-Comté avec un taux inférieur à 7 %.

Je voulais vous donner ces quelques chiffres, vous dire évidemment que le gouvernement agit pour soutenir la compétitivité, Madame la Députée a rappelé quelles étaient les grandes mesures prises ces derniers mois, donc je ne reviendrai pas dessus. Simplement pour vous dire que l'enjeu que nous partageons avec vous c'est évidemment de pouvoir aider les entreprises à pouvoir faire face aux deux révolutions qui nous attendent, à savoir la transformation numérique et la transition écologique. J'ai vu que vous aviez effectivement à votre ordre du jour le numérique qui est plus qu'un enjeu mais un défi au regard d'une évolution technologique que l'on a du mal à imaginer. C'est-à-dire qu'il est très difficile et je me mets à votre place car on voit bien qu'avec la technologie, la robotique on arrive à se projeter sur les quelques années qui viennent, en revanche cela devient beaucoup plus compliqué pour tout ce qui touche à l'intelligence artificielle. Cet exercice est en effet très difficile mais à la fois très important par ce que cela va conditionner vos entreprises et notre vie de tous les jours.

Au-delà du soutien qui est fait dans le domaine de la compétitivité, il y a aussi un soutien financier qui est apporté aux entreprises directement ou indirectement. Dans le département, je voudrais rappeler le soutien d'investissement des collectivités, ce dernier représentant près de 70 % de l'investissement public. L'an dernier, la dotation d'équipement des territoires ruraux c'était plus de 13 millions y compris le fonds de soutien de l'investissement local. Le gouvernement a décidé que pour les années qui viennent le niveau d'aide aux collectivités ne bougerait pas, le Président de la République l'a rappelé dans son discours devant l'Assemblée des Maires de France, et là, c'est une avancée, puisque jusqu'alors on maintenait voire augmentait les subventions pour l'investissement mais il y avait des baisses sur les dotations de fonctionnement. Le gouvernement a donc décidé qu'il maintiendrait les dotations de fonctionnement comme les efforts sur l'investissement.

Je terminerai en vous disant que l'ensemble des services de l'État est bien sûr totalement mobilisé pour tout ce qui touche à l'aide des entreprises, que ce soit la DIRECCTE, Pôle Emploi, le Commissariat au Redressement Productif. Nous travaillons compte tenu de la loi NOTRe en étroite collaboration avec la collectivité régionale, puisque vous le savez, la Région a maintenant une forte responsabilité en matière de développement économique. Nous travaillons également avec les Présidents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et des Communautés de Communes puisque eux aussi, par le bloc intercommunal, ont une responsabilité dans le domaine du développement économique. Nous agissons également de façon très ponctuelle lorsqu'il y a des entreprises qui sont en difficulté ou qui ont besoin d'investissement pour se développer. Dans le secret et le respect des compétences de chacun, nous travaillons également avec le Tribunal de Commerce. Tout cela pour vous dire que c'est effectivement dans le partenariat et en mettant toutes les forces en synergie à travers le réseau, comme nous le faisons ce soir Monsieur le Président de la CCI, que l'on peut être le plus efficient auprès des entreprises. Soyez assurés que nous y veillons avec beaucoup d'attention.

Je voulais vous donner des chiffres mais je l'ai suffisamment fait au début de mon propos. Nous accompagnons aussi les employés des entreprises qui ont été en liquidation judiciaire. Dans le Plan de Sauvegarde de l'Emploi de l'entreprise LOGO, la plupart des employés de cette entreprise ont été réorientés vers une activité professionnelle. Cela fait aussi partie de nos obligations.

Je terminerai en disant ce que j'ai eu l'occasion de faire pendant cette séance, c'est que pour nous l'enjeu comme le vôtre ce sera évidemment la transformation de la formation. C'est

vraiment l'enjeu aujourd'hui car ce serait vraiment dommage que cette reprise économique, que ces chiffres d'affaires en augmentation se trouvent traînés voire mis en péril par un défaut de main-d'œuvre. C'est donc là-dessus que nous allons travailler d'arrache-pied pour trouver des solutions, pour convaincre les jeunes, convaincre également les centres de formation de la nécessité qu'ils auront de se réformer, de se remettre en question pour répondre au mieux au bassin d'emploi et aux demandes des entreprises ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Je vous remercie Monsieur le Préfet pour votre intervention. Je peux vous confirmer l'engagement de la CCI à œuvrer sur cette problématique de l'emploi qui sera certainement l'un des problèmes les plus importants, en espérant que ce ne soit pas un frein à la croissance ».

L'ordre du jour étant épuisé, **le Président Jean-Pierre PARIZON** lève la séance et invite les participants à rejoindre le Carrefour de la Communication de Lons le Saunier pour la Soirée d'Accueil des Nouveaux Entrepreneurs du Jura ».

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE : LUNDI 26 MARS 2018

Le Président

Les Secrétaires

Jean-Pierre PARIZON

Patrick JANAND / Philippe MANZONI / Florence PUIG

La CCI du Jura, c'est aussi...



Effectif : 23 salariés SEAD / 30 intérimaires et intervenants extérieurs / 6 agents d'Etat à la tour de contrôle
Budget : 2385K €
Trafic passagers : 110 000 en 2015

Conforter l'efficacité de l'aéroport de Dole Jura et mobiliser l'ensemble des acteurs régionaux sur les enjeux de la réussite économique de cet équipement majeur.

- Optimiser les prestations sûreté, sécurité et commerciale dues aux opérateurs aériens et aux passagers.
- Contribuer à la diversification indispensable de l'offre et au renforcement du positionnement de la plateforme.

EMC

Effectif : 4 salariés EMC / 6 salariés CCI mis à disposition / 20 vacataires
Budget : 1092K €
Nombres de stagiaires : 1230 en 2016

Valoriser l'offre de prestation de l'École de Management Commercial et développer son rayonnement.

- **Formation Continue** : Développement d'un partenariat UJMM (AFPI) – EMC. Organisme de formation référencé pour une durée de 3 ans par la Région Bourgogne Franche-Comté pour la mise en œuvre des actions de formations «Maître d'apprentissage».
- Proposition de l'offre de bureautique en e-learning à partir de 2018.
- **Enseignement Supérieur** : Mise en place de la nouvelle formation Grenoble Ecole de Management : Responsable Opérationnel d'Unité option Achats.
- **EMC Langues** : Organisation de journées à thèmes en collaboration avec CCI International et mise en place de formations Blended Learning.
- **EMC Centre de Bilans de Compétences** : Labellisation «Service Qualité Totale» des CIBC, et développement de l'offre VAE.



Plan de mandature Feuille de route Horizon 2021

Priorités complémentaires

Priorité n°3 : Contribuer à l'attractivité renforcée du territoire et promouvoir son offre de services en matière de tourisme.

- Coordonner les démarches de marketing territorial et de valorisation du département.
- Accompagner la montée en gamme de l'offre, sa diversification et sa labellisation.

Priorité n°4 : Soutenir l'innovation, le développement durable et les pratiques éco-performantes des entreprises du Jura.

- Intégrer les enjeux du développement durable et les pratiques éco-performantes.
- Accompagner l'innovation, la performance et la transformation numérique.
- Promouvoir l'image de l'industrie et valoriser ses métiers.

Priorité n°5 : Affirmer la place prépondérante de la CCI du Jura au sein du dispositif régional et territorial de l'appui à la création, au suivi de la jeune entreprise et à la transmission.

- Soutenir la création de nouvelles entreprises.
- Favoriser le maintien d'activité.
- Proposer un parcours d'accompagnement personnalisé.
- Professionnaliser l'initiative d'entreprendre :
Créer / Reprendre / Démarrer / Transmettre.



Jean-Pierre PARIZON, élu Président de la CCI du Jura le 9 janvier 2017 avec les membres titulaires et associés de la nouvelle Assemblée Générale 2017-2021 ainsi que Richard VIGNON, Préfet du Jura et Luc DREVET, Directeur Général de la CCI.

Suite à la mise en place de la nouvelle mandature, la feuille de route Horizon 2021, reflet de la volonté des élus, vient d'être validée au cours du séminaire du 9 octobre 2017 :

Deux priorités majeures

Accompagner les entreprises dans leur transition numérique et leur transformation digitale.

- Proposer un accompagnement personnalisé en fonction du besoin de chaque entreprise et étoffer l'offre de formation existante.
- Mettre en place une veille spécifique et être un vecteur d'information.
- Constituer et animer un réseau de prestataires territoriaux performants.

Desserrer les contraintes de recrutement des entreprises par une politique d'attractivité territoriale volontariste et adaptée.

- Réunir régulièrement les représentants des entreprises du territoire pour consolider les remontées du terrain sur les métiers en tension et les pénuries de qualifications les plus critiques afin d'être davantage entendus par les acteurs en charge des politiques de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.
- Renforcer la concertation entre les entités sur des mesures d'amélioration de l'attractivité du territoire afin de mieux attirer les nouveaux talents et leurs familles dans les métiers en tension.

ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2017**BUDGET RECTIFICATIF 2017**

L'Assemblée Générale de la CCI du Jura réunie le 20 mars 2017 a approuvé le budget primitif 2017.

Ce dernier tenait compte d'un montant de ressource fiscale de 2 268 000 € et présentait un déficit budgétaire de 71 855 €.

Compte tenu des informations connues à ce jour et des éléments suivants :**En recettes :**

- la prise en compte de la modification de répartition de la Ressource Fiscale entre la CCI Bourgogne-Franche-Comté et les CCIT de son territoire approuvée par l'Assemblée Générale de la CCIR le 29 juin 2017 soit pour la CCI du Jura + 331 000 €
- le remboursement dans le cadre PME Défi 2010 d'un montant de 59 000 €
- le report de la date du transfert à la CCI du Jura des formalités à l'international du 01/01/2017 au 01/09/2017 soit une recette en moins sur l'exercice de 84 000 €
- le remboursement des frais d'hébergement par la CCIR de son personnel basé à la CCI du Jura + 13 000 €

En dépenses :

- l'ajustement du montant des frais de personnel mis à disposition de la CCI du Jura par la CCIR – 90 000 €
- la diminution de la subvention allouée au CFA du Jura à GEVINGEY qui passe de 105 000 € à 60 000 € soit – 45 000 € et qui tient compte de la diminution de taxe pour Frais de CCI (TFC) sur les années 2014-2017. Le montant de la subvention au CFA du Jura à GEVINGEY pourra être révisé au cours de l'année 2018 en fonction de la baisse de TFC effectivement constatée.
- l'attribution d'une subvention à l'EMC + 14 000 €
- l'augmentation de la contribution prévue pour INNOVIA qui passe de 21 000 € à 48 000 € soit + 27 000 €
- la prise en compte du coût des deux suppressions de poste + 120 000 €
- la prise en compte d'un départ d'un agent dans le cadre d'une Cessation d'un Commun Accord de la Relation de Travail (CCART) pour 50 000 €
- le remboursement par anticipation des deux emprunts en cours pour 483 221 € dont 18 586 € d'indemnité de remboursement par anticipation.

un budget rectificatif est nécessaire et il se présente de la manière suivante :

N° Cpte	CHARGES	2016 EFFECTUE		2017 PRIMITIF		2017 RECTIFICATIF 1		Différence
60	ACHATS		91 878.83		100 100.00		94 750.00	-5 350.00
61	SERVICES EXTERIEURS		496 488.84		313 498.00		310 200.00	-3 298.00
62	TRAVAUX ET PRESTATIONS		277 583.61		190 750.00		198 600.00	7 850.00
63	IMPOTS ET TAXES		33 398.88		32 600.00		33 700,00	1 100.00
64	FRAIS DE PERSONNEL		1 971 111.72		2 377 670.00		2 287 306.00	-90 364.00
	<i>Dont personnel mis à disposition EMC</i>	304 798.07		408 176.00		357 023.00		
	<i>Frais de personnel net</i>	1 666 313.65		1 969 494.00		1 930 283.00		
65	CHARGES GESTION COURANTE		19 501.33		0,00		100,00	100,00
656	AUTRES CONTRIBUTIONS		159 662.75		132 000.00		136 500.00	4 500.00
66	INTERETS DES EMPRUNTS		17 798.78		15 500.00		34 026.00	18 526.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		8 874.15		0.00		171 000.00	171 000.00
69	IMPOT SOCIETE		1 586.00		2 500.00		2 500.00	0.00
86	DEPENSES EN CAPITAL		174 539.82		145 047.00		611 657.00	466 610.00
	<i>dont remb.dettes sociales CCIR</i>	53 397.00		53 397,00		53 397,00		
	TOTAL DES CHARGES		3 252 424.71		3 309 665.00		3 880 339.00	570 674.00
	Virement/Fds de Roulement		120 789.22		0,00		0.00	0,00
	TOTAL GENERAL		3 373 213.93		3 309 665.00		3 880 339.00	570 674.00

N° Cpte	PRODUITS	2014 EFFECTUE		2015 PRIMITIF		2015 RECTIFICATIF		Différence
70	RECETTES D'EXPLOITATION		256 566.64		425 798.00		333 610.00	-92 188.00
741	RESSOURCE FISCALE		2 299 164.00		2 268 000.00		2 599 000.00	331 000.00
743	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		101 564.89		73 400.00		98 305.00	24 905,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION		13 265.64		0.00		100.00	100,00
764	PRODUITS FINANCIERS		27 080.20		20 000.00		20 000.00	0,00
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS		9 147.00		13 300.00		13 000.00	-300.00
791	TRANSFERT DE CHARGES		354 017.04		437 312.00		398 123.00	-39 189.00
	<i>Dont personnel mis à disposition EMC</i>	304 798.07		408 176.00		357 023.00		
876	CESSION D'IMMOBILISATIONS		312 408.52		0.00		59 020.00	59 020.00
	TOTAL DES PRODUITS		3 373 213.93		3 237 810.00		3 521 158.00	283 348.00
	Prélèvement/Fds de Roulement				71 855.00		359 181.00	287 326.00
	TOTAL GENERAL		3 373 213.93		3 309 665.00		3 880 339.00	570 674.00

Ce budget rectificatif 2017 présente un déficit budgétaire de 359 181.00 €.

.../...

Avec les opérations en capital, les dotations et les reprises d'amortissements et provisions et les valeurs comptables nettes des éléments d'actifs sortis, le résultat comptable prévisionnel pour l'exercice 2017 de la CCI du Jura sera de – 99 841.00 €.

Le fonds de roulement brut au 31 décembre 2017 sera de 1 612 880.12 € et représentera environ 169 jours de charges.

PROJET DE DELIBERATION

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, réunie en Assemblée Générale ce jour, après avoir entendu le rapport qui précède et en avoir délibéré :

**VU : - l'accord du Bureau,
- l'accord de la Commission des Finances,**

approuve le budget rectificatif 2017 qui lui est présenté.

ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2017
BUDGET PRIMITIF 2018

Les discussions du Projet de Loi de Finances 2018 relatives à la ressource fiscale du réseau des CCI prévoient une baisse de 17 % par rapport à l'année 2017.

Dans ce contexte d'incertitude sur la trajectoire définitive de la ressource fiscale pour 2018 et les années à venir, les CCI de Bourgogne Franche-Comté ont décidé de retenir comme hypothèse une baisse de 17 % de la ressource fiscale pour 2018 par rapport à la ressource fiscale 2017 nette de la contribution France Telecom et hors Fonds de Péréquation National.

Pour la CCI Bourgogne-Franche-Comté, compte tenu de ces éléments le montant de TFC 2018 se présente de la manière suivante en K€:

	TFC NOTIFIEE 2017	HYPOTHESE TFC 2018	DIFFERENCE
TFC Brute	36 176	30 196	-5 980
Prélèvement France Télécom	999	999	0
TFC disponible	35 177	29 197	-5 980

L'Assemblée Générale de la CCI Bourgogne Franche-Comté du jeudi 26 octobre 2017 a adopté la ventilation des 29 197 K€ de TFC comme suit :

TOTAL A REPARTIR	29 197
CCI Bourgogne-Franche-Comté	5 599
Ressource fiscale à répartir entre CCIT	23 598
CCI21	5 111
CCI25	3 411
CCI39	2 102
CCI58	1 751
CCI70	1 627
CCI71	5 157
CCI89	3 015
CCI90	1 425

Pour la CCI du Jura, compte tenu des éléments évoqués ci-dessus le montant de ressource fiscale pour 2018 est en baisse de 316 K€ soit – 13.06 % par rapport à la TFC 2017 attendue hors Fonds de Péréquation National.

Malgré les économies faites avec la suppression de deux emplois en 2017 (105 K€) et avec le remboursement par anticipation des emprunts en cours (97 K€), le projet de budget 2018 fait apparaître un déficit de 105 221 € et se présente de la manière suivante :

N° Cpte	CHARGES	2016 EFFECTUE	2017 RECTIFICATIF	2018 PREVU	Différence
60	ACHATS	91 878.83	94 750,00	93 400,00	-1 350,00
61	SERVICES EXTERIEURS	496 488.84	310 200,00	333 400,00	23 200,00
62	TRAVAUX ET PRESTATIONS	277 583.61	198 600,00	192 350,00	-6 250,00
63	IMPOTS ET TAXES	33 398.88	33 700,00	33 300,00	-400,00
64	FRAIS DE PERSONNEL	1 971 111.72	2 287 306,00	2 326 785,00	39 479,00
	dont personnel mis à disposition EMC	304 798.07	357 023.00	351 000.00	
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	19 501.33	100,00	0,00	-100,00
656	AUTRES CONTRIBUTIONS	159 662.75	136 500,00	100 000,00	-36 500,00
66	INTERETS DES EMPRUNTS	17 798.78	34 026,00	0,00	-34 026,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 874.15	171 000,00	9 000,00	-162 000,00
69	IMPOT SOCIETE	1 586.00	2 500,00	15 000,00	12 500,00
86	DEPENSES EN CAPITAL	174 539.82	611 657,00	73 397,00	-538 260,00
	TOTAL DES CHARGES	3 252 424.71	3 880 339,00	3 176 632,00	-703 707,00
	CONTRIBUTIONS AUX SERVICES	32 548.69	40 408,00	31 918,00	-8 490,00
	Virement/Fds de Roulement	120 789.22		0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	3 405 762.62	3 920 747,00	3 208 550,00	-712 197,00

N° Cpte	PRODUITS	2016 EFFECTUE	2017 RECTIFICATIF	2018 PREVU	Différence
70	RECETTES D'EXPLOITATION	256 566.64	333 610,00	466 750,00	133 140,00
741	RESSOURCE FISCALE	2 299 164.00	2 599 000,00	2 102 000,00	-497 000,00
743	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	101 564.89	98 305,00	85 520,00	-12 785,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION	13 265.64	100,00	0,00	-100,00
	loyers/redevances CCIR				
764	PRODUITS FINANCIERS	27 080.20	20 000,00	15 000,00	-5 000,00
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 147.00	13 000,00	0,00	-13 000,00
791	TRANSFERT DE CHARGES	354 017.04	398 123,00	402 141,00	4 018,00
	salaires transférés à l'EMC	304 798.07	357 023.00	351 000.00	-6 023.00
875	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
876	PRODUIT DES EMPRUNTS	0,00	0,00	0,00	0,00
	CESSION D'IMMOBILISATIONS	312 408.52	59 020,00	0,00	-59 020,00
	TOTAL DES PRODUITS	3 373 213.93	3 521 158,00	3 071 411,00	-449 747,00
	CONTRIBUTIONS DES SERVICES	32 548.69	40 408,00	31 918,00	-8 490,00
	Prélèvement/Fds de Roulement		359 181,00	105 221,00	-253 960,00
	TOTAL GENERAL	3 405 762.62	3 920 747,00	3 208 550,00	-712 197,00

PROJET DE DELIBERATION

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, réunie en Assemblée Générale ce jour, après avoir entendu le rapport qui précède et en avoir délibéré :

- VU :**
- l'accord du Bureau,**
 - l'accord de la Commission des Finances,**

approuve le budget primitif 2018 qui lui est présenté.

Accompagnement de la transformation numérique

Présentation des grands axes du plan d'action 2018 - 2020



RAPPEL



Ce que l'on croit

La transformation numérique se résume par une présence sur Internet et dans les réseaux sociaux, en périphérie de l'entreprise



La réalité

La transformation numérique d'une entreprise est **un processus continu en perpétuel** mouvement

1. **Elle engage tous les services, tous les métiers, toutes les personnes** présentes dans la société.
2. Bien menée, **elle contribue efficacement au développement de l'entreprise.**
3. **Elle s'organise autour d'une vision et d'une stratégie** à court et moyen termes.
4. C'est la **réorganisation complète de tous ses fonctionnements** derrière un système d'information qui permet de gagner en efficacité, en qualité et en pérennité



CONTEXTE

Dans le cadre du projet Digital CCI initié en 2016, la CCI du Jura lance en 2017 un groupe de travail spécifique associant élus et collaborateurs avec un objectif :

Accompagner la transition numérique et la transformation des entreprises



Décision

Connaître au préalable le niveau d'agilité numérique des entreprises jurassiennes



Action

Création d'un questionnaire (91 questions) pour auditer en face en face 100 établissements (entretien de 1h à 2h) + online



Finalité

Une photographie détaillée de la situation des entreprises jurassiennes a été présentée au **second séminaire de mandature** le 9 octobre



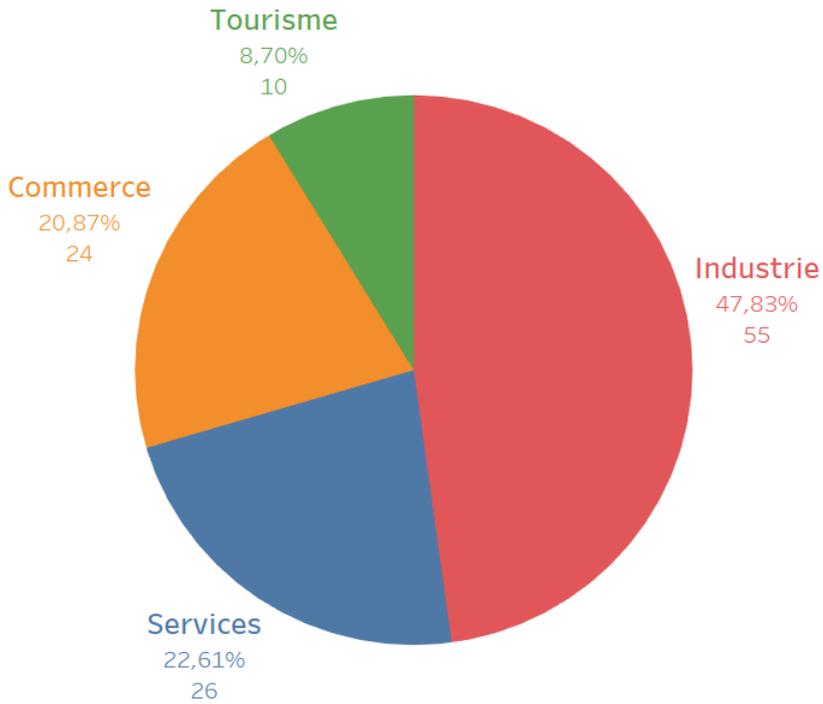
PHOTOGRAPHIE – LA METHODE

Le sondage portait sur 91 questions regroupées dans 8 thématiques :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Communication• Direction/Pilotage• Logiciels• Vente | <ul style="list-style-type: none">• Infrastructure• Formation/Recrutement• Services externes• Exports/Paiements |
|--|--|



PHOTOGRAPHIE – LES SONDÉS

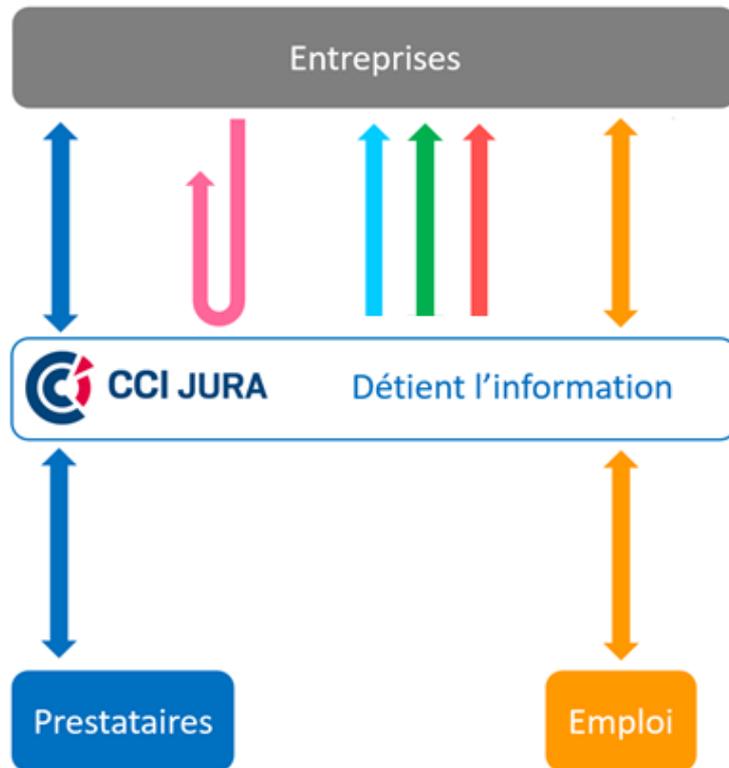


115 entreprises ont répondu

L'industrie est bien représentée, cette activité est caractéristique du Jura eu égard à son poids économique prépondérant dans le territoire et cela correspond à la « pesée économique » 2016



PHOTOGRAPHIE – LES ATTENTES



- 1 Mise en relation
- 2 Favoriser les Echanges d'expériences et la mise en relation
- 3 Information
- 4 Formation
- 5 Conseil, Accompagnement
- 6 Emploi

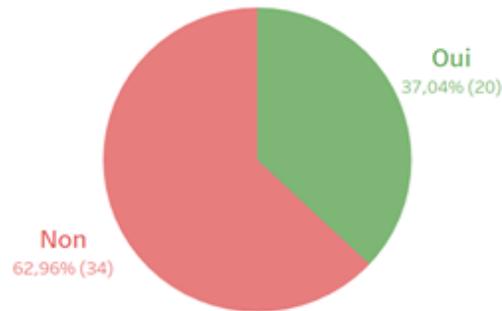
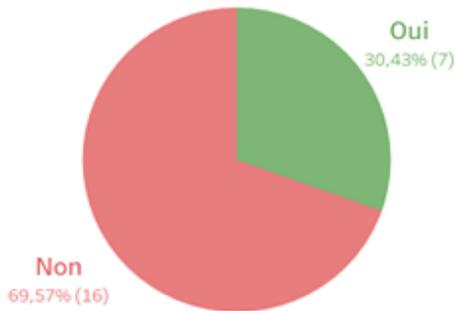


PLAN D'ACTION 2018-2020, LES GRANDS AXES

1 Mise en relation

Commerce

Industrie

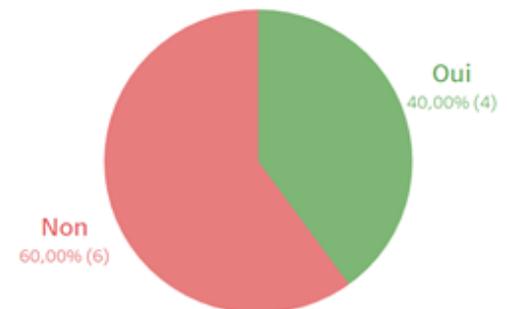
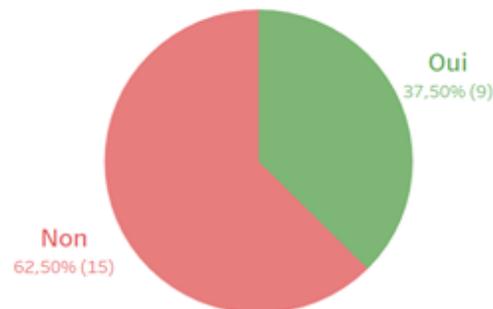


Presque 40% des entreprises cherchent des prestataires externes

Services

Tourisme

Recherchez-vous des profils de prestataires pour vous aider dans le numérique ?





PLAN D'ACTION 2018-2020, LES GRANDS AXES

1 Mise en relation

→ Création d'un annuaire de prestataires

Faciliter l'accès des entreprises du territoire à l'expertise et aux prestataires spécialisés

Recherche par métiers, mots-clés.

Description de l'activité, géolocalisation.

Presque 40% des
entreprises
cherchent des
prestataires
externes



PLAN D'ACTION 2018-2020, LES GRANDS AXES

2 Favoriser les échanges d'expériences et la mise en relation

➔ Mise en place / Animation d'un club numérique en entreprise

Démonstration par l'exemple

- **Success story** : ex ERP...
- **Technique**, à destination des DSI

Quelle est votre attente envers la CCI pour vous accompagner dans le numérique ?

- Echanges d'expériences avec autres entreprises dans les mêmes questionnements
- Mise en relation avec partenaires, clients
- Croiser les expériences, séances à thème

...

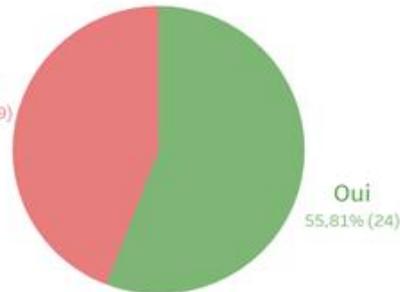
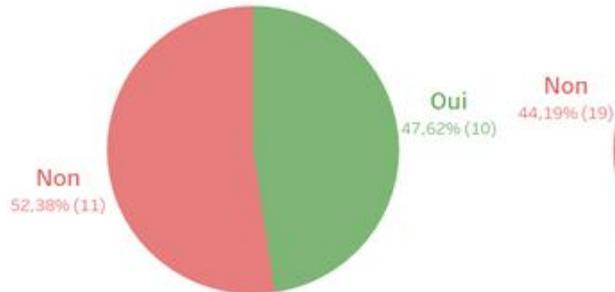


PLAN D'ACTION 2018-2020, LES GRANDS AXES

3 Information

Commerce

Industrie

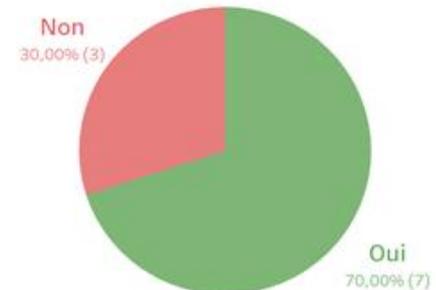
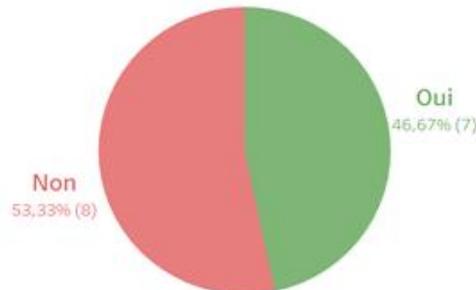


Les entreprises pensent être bien protégées (à tort), car elles sont équipées d'antivirus

Services

Tourisme

Le manque de recul sur les solutions est-il un frein pour vos projets numériques ?





PLAN D'ACTION 2018-2020, LES GRANDS AXES

3 Information

➔ **Renforcement des ateliers de sensibilisation** à l'image de la webschool, des 5 à 7, des workshop... en une offre globale

➔ **Thématiques attendues :**
Réseaux sociaux (social selling), Vente en ligne (logistique), Recrutement, Fidélisation, Statistiques(analytics), Réglementations (CGV, image, données personnelles), Traitement des données (tableaux de bord), Sécurité, Big Data
Contenu à adapter en fonction du secteur d'activité (Tourisme, lunetterie ... etc)

➔ **Forme :** présentielle, streaming, podcast, webinar

Les entreprises pensent être bien protégées (à tort), car elles sont équipées d'antivirus



PLAN D'ACTION 2018-2020, LES GRANDS AXES

3 Information

➔ Veille / Tendances / Vulgarisation

Newsletter, fiches pratiques, plateforme de veille

Développement d'un site internet spécifique

Rédaction en partenariat avec des prestataires

Quelle est votre attente envers la CCI pour vous accompagner dans le numérique ?

- Recul sur ce qui se passe
- Veille, diffusion
- Veille sur les nouveaux outils et usages
- Veille sur les produits numériques pertinents pour les commerçants
- Des informations pratiques, des conseils d'actualité

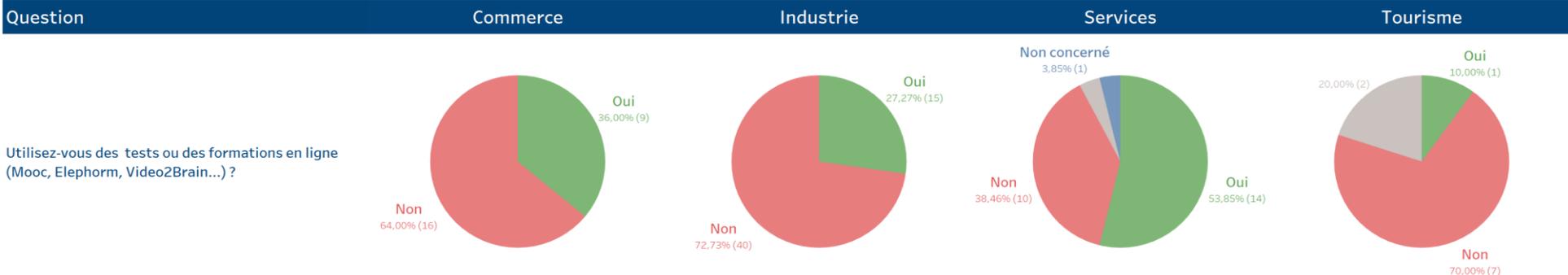
...



PLAN D'ACTION 2018-2020, LES GRANDS AXES

4 Formation

→ Formation en ligne (MOOC, elearning ...)



Quelle est votre attente envers la CCI pour vous accompagner dans le numérique ?

- Formation en ligne MOOC, difficile de se déplacer...
- Podcast, MOOC sur des thématiques
- ...



PLAN D'ACTION 2018-2020, LES GRANDS AXES

5 Conseil, Accompagnement

➔ Développer des diagnostics « agilités » pour proposer des accompagnements spécifiques

*Formation des conseillers d'entreprises de la CCI par équipe métier dans le cadre d'une démarche régionale pour établir des pré-diagnostics avec remise de **recommandations et préconisations puis relais vers des prestataires/solutions** (sécurité, communication, traitement des données, Scan Industrie, Laboutic.com etc.)*

Quelle est votre attente envers la CCI pour vous accompagner dans le numérique ?

- Audit pour améliorer l'existant
- Analyse, et aide à la stratégie numérique
- Favorable à une aide en conseil amont avant toute action nouvelle
- Besoin d'un interlocuteur dédié pour répondre aux questions spécifiques des entrepreneurs dans le domaine du numérique

...



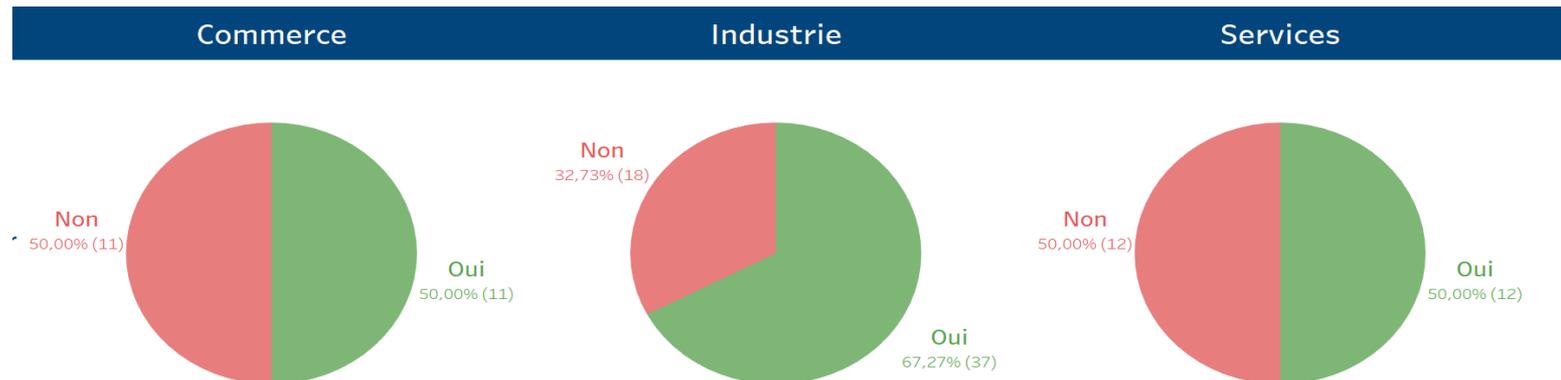
PLAN D'ACTION 2018-2020, LES GRANDS AXES

6 Emploi

➔ Renforcer la promotion et l'utilisation de la Plateforme RH

Les ressources internes sont insuffisantes pour travailler sur ces projets et 2/3 des tableaux de bord RH des industries de plus de 20 personnes sont réalisés avec des traitements manuels...

Le manque de ressources internes est-il un frein pour vos projets numériques ?





Merci de votre attention

ASSEMBLÉE GENERALE DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2017
LISTE DES MARCHES SIGNES DU 1er OCTOBRE 2016 AU 30 OCTOBRE 2017

<i>FOURNITURES</i>					
MARCHE			ATTRIBUTAIRE		
MONTANT H.T.	OBJET	DATE	NOM	Code Postal	
de 3 000 € à 14 999€					
 	Fourniture de papier blanc	28/03/2017	PERONO SA	39000	Marché à bons de commande 2 ans
 	Fourniture de cartouches d'encre pour imprimantes	09/06/2017	FIDUCIAL	25000	Marché à bons de commande 2 ans
<i>SERVICES</i>					
MARCHE			ATTRIBUTAIRE		
MONTANT H.T.	OBJET	DATE	NOM	Code Postal	
de 3 000 € à 14 999 €					
8 400,00 €	Entretien des locaux de la CCI du Jura Lot 3 : Antenne de Dole	21/10/2016	ONET Service	25000	Marché pour 2 ans
de 15 000 € à 49 999 €					
47 603,00 €	Entretien des locaux de la CCI du Jura Lot 1 : CCI LONS Lot 2 : EMC	21/10/2016	DUBOIS Nettoyage Lédonien	39570	Marché pour 2 ans